

ISSN 0225-9710

Volume 42, N° 1 / Janvier-Février 2004

**Revue de la société
des professeurs
d'histoire du Québec**

TRACES

BOUGE !

SITE INTERNET

CONTE
DIDACTIQUE

DES DOCUMENTS
EN CLASSE

TRANSVERSALITÉ

L'ÉCOLE :
POUR QUI ?

LA CITOYENNETÉ
ROMAINE



S'ENVOYER EN L'AIR

Le nom
référence
trou à p
mains et
en secon
l'enseigne
reçoit. Il
passées
de l'Hist
La revue
le dévelo
la Socié
Elle se vo
ment de
biennem
l'histoire
ment des
toire au
Adresse
Comptoir
C.P. 98 5
Sainte-1
Directi
Jean-Cla
Comité
Félix Bo
Marc-A
Pierre C
Laurent
Jean-Ch
Concep
Charlert
Correct
Suzann
Impres
Imprim
Publici
Jacques
Abonn
Louise
Dépôt
— Env
— Date
— Num
— Paru
— Tari
les trait
— Abon

Une ad
toire de
d'entrie
voir la
suivants
TRAC
Le cont
Les tex
de la se
Site we
<http://la>

Le nom de la revue *TRACES* fait premièrement référence aux fondements de l'Histoire qui se construit à partir des preuves de la présence des humains et de leur société dans le passé. Il rejoint, en second lieu, l'empreinte spécifique laissée par l'enseignement de l'Histoire sur l'individu qui le reçoit. Il évoque, finalement, l'action et l'influence passées et présentes de la SPHQ dans le domaine de l'Histoire et de son enseignement au Québec. La revue *TRACES* vise à assurer l'information et le développement professionnel des membres de la Société des professeurs d'histoire du Québec. Elle se veut le reflet du dynamisme de l'enseignement de l'histoire au Québec, un outil de perfectionnement pour tous ceux que l'enseignement de l'histoire intéresse, et le promoteur de l'enseignement des sciences humaines au primaire et de l'histoire aux niveaux secondaire et collégial.

Adresse postale de la revue :

Comptoir postal Turgeon
C.P. 98 557
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 5R9

Direction de la revue :

Jean-Claude Richard : (450) 435-0244

Comité de rédaction :

Félix Bouvier
Marc-André Éthier
Pierre Gingras
Laurent Lamontagne
Jean-Claude Richard

Conception graphique :

Charlemagne

Correction des épreuves :

Suzanne Richard

Impression :

Imprimerie des Éditions Vaudreuil

Publicité :

Jacques Décarie : (514) 334-4768

Abonnements et distribution :

Louise Hallé

Dépôt légal : B.N.C. - B.N.Q.

— Envoi de publication

— Date de parution : février 2004

— Numéro de la convention: 40044834

port de retour garanti

— Parution : 4 numéros / année

— Tarifs : membres de la SPHQ - inclus dans les frais d'adhésion.

— Abonnement annuel :

individus :	50 \$
institutions :	60 \$
retraités :	30 \$
étudiants :	25 \$

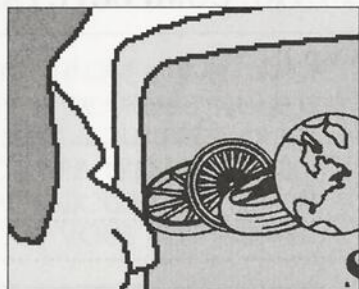
Une adhésion à la Société des professeurs d'histoire du Québec (sphq), quelle que soit la date d'entrée dans la société, donne le droit de recevoir la revue *TRACES* au cours des douze mois suivants.

TRACES appartient aux membres de la SPHQ. Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs. Les textes peuvent être reproduits avec mention de la source, à moins d'avis contraire.

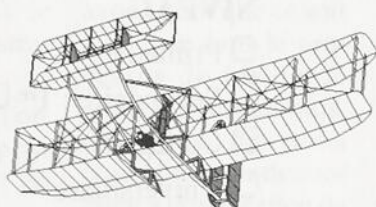
Site web de la SPHQ :

<http://www.recitus.qc.ca/associations/sphq>

Revue de la Société des professeurs d'histoire du Québec. Indexée dans *REPÈRE* depuis janvier 1989



SITE INTERNET P. 7



100 ANS D'AVIATION
P. 26



Photo: © Charlemagne
LA CONFÉRENCE D'OUVERTURE DE
M. ROLAND ARPIN
(2^e PARTIE)
P. 20

En couverture :

Envol à l'aéroport de Lachute

Photo: © Charlemagne, octobre 1993

VOLUME 42, N° 1

SOMMAIRE

GRAFFITI

- AH! QUE L'HIVER...

LA SPHQ

LA PRÉSIDENTE

- ICI, ÇA BOUGE; AILLEURS, ÇA PIÉTINE

DIVERS

- LE VOLUME 41 EN UN COUP D'OEIL
- UN SITE INTERNET ET UNE LISTE DE DIFFUSION
- ÊTRE MEMBRE DU CPIQ

L'ENSEIGNEMENT

PERFECTIONNEMENT

- DISCIPLINES, TRANSVERSALITÉ ET CONSTRUCTION DES SAVOIRS

DIDACTIQUE

- PETIT CONTE DIDACTIQUE
- DES DOCUMENTS EN CLASSE

RESSOURCES

- DES SITES À VISITER

L'HISTOIRE

LA RÉFORME

- UNE ÉCOLE POUR QUI ?

J'AI LU, VU, ENTENDU

- BONNES GENS, VENEZ OÛIR DOULCES MUSIQUES

REPÈRES

- LA REVANCHE D'ICARE

DOSSIERS

- LA CITOYENNETÉ ROMAINE



1319-A, Chemin de Chambly, Longueuil (QC) J4J 3X1 • Tél. - SPHQ : (418) 626-8737 • CPIQ : (450) 928-8770

FORMULAIRE D'ADHÉSION

N.B. : CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ PAR TOUTES ET PAR TOUS

IDENTIFICATION (en lettres moulées, s.v.p.)

Nom :

Prénom :

ou

NOM DE L'ORGANISME :

À l'attention de :

ADRESSE

N° rue

Ville : Province : Code postal :

TÉLÉPHONE: RÉSIDENCE () BUREAU: ()

TÉLÉCOPIE : () COURRIEL :

FONCTION

☐ Professeur

☐ Étudiant

☐ Directeur

☐ Conseiller pédagogique

☐ Autre (précisez)

S'il s'agit d'un organisme :

☐ École : ☐ Primaire ☐ Secondaire ☐ Cégep

☐ Commission scolaire

☐ Autre (précisez)

NIVEAU

☐ Primaire

☐ Secondaire : 1^{re} ☐ 2^e ☐ 3^e ☐ 4^e ☐ 5^e ☐

☐ Collégial

☐ Universitaire

RÉGION ADMINISTRATIVE (cochez votre région)

☐ 01 Bas-St-Laurent-Gaspésie

☐ 07 Outaouais

☐ 13 Laval

☐ 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean

☐ 08 Abitibi-Témiscamingue

☐ 14 Lanaudière

☐ 03 Québec

☐ 09 Côte-Nord

☐ 15 Laurentides

☐ 04 Mauricie

☐ 10 Nord du Québec

☐ 16 Montérégie

☐ 05 Estrie

☐ 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

☐ 17 Centre du Québec

☐ 06 Montréal

☐ 12 Chaudière-Appalaches

☐ 18 Hors Québec

COTISATION ANNUELLE

25 \$ étudiant(e)

30 \$ retraité(e)

50 \$ enseignant(e)

60 \$ organisme ou institution

RÉSERVÉ À LA SPHQ

Date

Code de la fonction

Montant

☐ Chèque ☐ Mandat ☐ Comptant

Expédition : carte

☐ Reçu pour fin d'impôt

Retournez avec votre cotisation à la SPHQ (adresse indiquée plus haut)

AH! QUE L'HIVER...

JEAN-CLAUDE RICHARD
DIRECTEUR DE TRACES

QUAND DONC CELA FINIRA-T-IL ? « AH! QUE L'HIVER TARDE À PASSER... », CHANTE LE POÈTE. ET POURTANT, NOUS LE SAVONS BIEN, LE PRINTEMPS EST LÀ, TOUT PRÈS, QUI FINIRA BIEN PAR SE MONTRER LE BOUT DU NEZ. N'EMPÊCHE QUE CHAQUE ANNÉE, QUAND L'HIVER SE FAIT RIGOUREUX, IL SEMBLE VOULOIR S'INSTALLER À DEMEURE. POUR VOUS RÉCHAUFFER, VOICI UN AUTRE NUMÉRO DE *TRACES*.

Notre président, toujours fidèle au poste, nous fait part des dernières nouvelles concernant les dossiers chauds auxquels le Conseil d'administration se confronte.

On y apprend que l'organisation du prochain congrès est en marche et que le responsable, Laurent Lamontagne, a les choses bien en mains. Bravo ! Grégoire nous parle aussi d'une bestiole appelée GRUS..., et il aborde le cas du site Internet.

Il attire enfin notre attention sur le dossier des fusions. Là, il semble que ce soit la valse hésitation. Fusionnera, fusionnera pas ? On dirait que personne ne comprend que l'on ne peut, à la fois, être ET ne pas être. On voudrait, semble-t-il, promouvoir les disciplines de l'Univers social et continuer de défendre les «couleurs», de l'histoire, de la géographie ou de l'éducation économique. Sans sai-

sir que l'heure est à l'intégration des disciplines. Je suis, pour ma part, de moins en moins convaincu que nous avons quoi que ce soit à gagner dans le processus de fusion; je crois, de plus en plus, que nous devrions nous contenter de coopérer à la réalisation de quelques opérations communes comme le congrès annuel, par exemple, ou le site Internet. Je suis de plus en plus craintif quant à l'avenir de *Traces* qui, soit dit en passant, joue un rôle différent du site de la SPHQ, ne serait-ce que parce que la revue est imprimée et a, de ce fait, une plus grande possibilité de pérennité. Les écrits restent..., c'est encore vrai aujourd'hui.

Il n'y a pas que le président qui s'adresse à vous dans nos pages. Pierre Gingras, le vice-président — et responsable du site Internet — vous fait part des dernières nouvelles relatives au site et

aborde la question des réseaux. C'est à lire.

Le CPIQ nous entretient, pour sa part, des avantages qu'il y a, pour une association comme la nôtre, à demeurer dans ses rangs. Bon ! si on n'était pas au courant, on saura avec plus de précision ce que c'est que cet organisme.

En lien avec le rôle du CPIQ, Pierre Gingras nous présente également un dossier sur le perfectionnement relatif aux nouveaux programmes. Vous en saurez plus à propos de la transversalité et la construction des savoirs.

Je me suis permis, pour ma part, de vous présenter un petit conte. L'histoire est intéressante et la façon de faire du personnage principal peut inciter à la réflexion didactique et au transfert. J'ai, de plus, cédé à la tentation qui me harcelait depuis au moins un an, de rendre compte d'une expérience d'enseignement tentée, il y a quelques années, en compagnie d'un enseignant de Montréal. Il y aurait des ajustements à faire, mais, là aussi, il y a plein de choses à retenir.

On cherche souvent des ressources. Nous vous en présentons quelques-unes susceptibles de vous permettre d'élargir votre champ d'exploration.

Les animateurs des ateliers du dernier congrès continuent à alimenter nos pages. Vous pourrez lire la seconde partie de la conférence d'ouverture de monsieur Roland Arpin, ainsi que le texte de l'atelier de madame Ella Hermon sur la citoyenneté romaine. De quoi vous sustenter.

Pour se réchauffer un peu, pourquoi pas de la musique médiévale ? Lise Roy nous donne des nouvelles de Philippe Gélinas, ce *ménétrier* dont nous suivons le travail depuis quelques années.

Enfin, nous ne pouvions pas passer sous silence le centième anniversaire de l'aviation. Centième anniversaire ? De quoi ? La rubrique *REPÈRES* vous donnera de quoi réfléchir et tirer vos propres conclusions.

À la prochaine !
Et bonne fin d'hiver.

ICI, ÇA BOUGE; AILLEURS, ÇA PIÉTINE.

GRÉGOIRE GOULET
PRÉSIDENT — SPHQ

L'ANNÉE 2004 EST DÉJÀ BIEN AMORCÉE. LES DOSSIERS DE LA SPHQ SONT MIS EN CHANTIER ET REQUIÈRENT UNE BONNE PART DE NOTRE TRAVAIL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Laurent Lamontagne a accepté de coordonner les activités du 7^e congrès de l'Univers social. Le congrès se tiendra à Montréal; les dates et le choix de l'hôtel vous seront communiqués ultérieurement.

LE CONGRÈS 2004

Ce qui est urgent pour l'instant, c'est la préparation du futur congrès 2004. Laurent Lamontagne a accepté de coordonner les activités du 7^e congrès de l'Univers social et de former une équipe de travail efficace. Nous le remercions pour cet engagement et cet apport à l'univers social. À cet égard, il ne serait pas surprenant que vous, membres de la société dans la grande région de Montréal, vous soyez interpellés pour vous joindre à l'équipe de coordination, en vue d'y apporter votre collaboration et votre disponibilité.

Le GRUS (groupe responsable en Univers social) auquel nous participons à titre de représentant, sera invité à partager ses préoccupations pédagogiques avec le comité organisateur et à élaborer des chantiers de travail où des situations d'apprentissage seront offertes, aux enseignantes et aux enseignants tant du primaire que du secondaire. Le GRUS, formé

principalement de conseillers pédagogiques dont la tâche première est de favoriser la formation et le suivi pédagogique des professeurs, deviendra un rouage important dans nos futures rencontres de perfectionnement.

Déjà, certaines balises du congrès ont été jetées : l'endroit désigné sera Montréal; les dates et le choix de l'hôtel vous seront communiqués ultérieurement. Il en va de même pour le thème et le contenu des ateliers. Ces détails vous seront fournis au fur et à mesure qu'ils seront élaborés et auront fait consensus au sein de l'équipe. Il est certain que les programmes de la réforme auront une place privilégiée et que les richesses historiques et culturelles du «Grand Montréal» seront mises à contribution. Le nouveau site de la SPHQ sera l'endroit par excellence pour se tenir au courant du développement des diverses étapes du congrès : <http://www.recitus.qc.ca/associations/sphq/>

LE SITE INTERNET

Depuis le mois de décembre, notre site est installé avec la collaboration et la complicité de Steve Quirion, conseiller pédagogique et responsable du service national du *Récit en Univers social*. Pierre Gingras, responsable de ce dossier au CA, travaille sans relâche depuis deux mois à l'amélioration et à la mise à jour de nos rubriques :

- Accueil
- Rechercher
- Congrès
- Activités pédagogiques
- Mission de la SPHQ
- La revue *Traces*
- Brèves (nouvelles)

Nous travaillons présentement sur les dossiers du *Concours*, des (nouvelles) *Brèves* et de l'établissement d'un *Réseau d'échange d'enseignantes et d'enseignants de l'Univers social*. Déjà, nous avons une banque de données de courriels pour un grand nombre de nos membres, mais il nous manque encore trop d'adresses Internet pour pouvoir être efficaces et dynami-

ques, et, ainsi, réussir à garder le contact de façon continue.

Ce réseau se veut un lieu d'échange d'informations, de recherches, de questions et de réponses. Vous pouvez être l'élément déclencheur, dans votre milieu, d'une dynamique nouvelle face aux inquiétudes et aux interrogations que les professeurs vivent devant l'implantation des nouveaux programmes. Il est superflu de vous rappeler que le travail coopératif devient une nécessité pour la mise sur pied de ce réseau où de nouvelles situations d'apprentissage seront développées et distribuées aux membres. Nos jeunes ne seront que des bénéficiaires de ces nouveautés pédagogiques.

INTÉGRATION DE SERVICES POUR LES TROIS SOCIÉTÉS

Lors de la dernière réunion, tenue en décembre, les conseils d'administration de la SPEQ, de la SPGQ et de la SPHQ ont discuté du projet d'un concours commun (rapport de la présidence, SPHQ, octobre 2003)

où l'interdisciplinarité régnerait en maître pour une grande première. Mais oups ! ce ne sera pas le cas, puisque la société de géographie préfère continuer le type de concours qui est sien pour quelques années encore. Nous pensions que les deux types de concours pouvaient cohabiter, dans une présentation commune mais avec des spécificités pour respecter les objectifs et les contenus propres aux trois disciplines. Ce ne sera que partie remise, espérons-nous. Nous

continuerons de travailler pour que se réalise cette nouvelle démarche tel que le suggère le nouveau régime pédagogique.

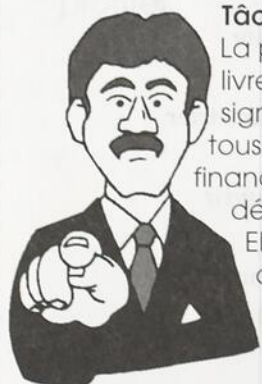
Quant à la possibilité d'une revue commune (voir revue *Traces* vol.41, numéro 4), «le temps des retrouvailles» n'est pas propice.

Nous aurons sûrement une rencontre des trois sociétés au printemps, mais rien ne mijote, pour l'instant, pour concocter un ordre du jour réalisable. C'est donc un dossier qui traîne et que nous de-

vrons brasser d'ici peu de temps. N'hésitez pas à me communiquer vos commentaires.

Vous pouvez être l'élément déclencheur, dans votre milieu, d'une dynamique nouvelle.

OFFRE D'EMPLOI TRÉSORIER



Tâche:

La personne recherchée verra à la tenue des livres de comptabilité de la Société. Elle signera, conjointement avec le président, tous les chèques tirés d'une institution financière où les fonds de la Société sont déposés pour payer les sommes autorisées. Elle fera un rapport des recettes et des dépenses à chaque réunion du Conseil d'administration. À la fin de l'exercice financier, elle transmettra ses livres de comptabilité au vérificateur désigné par l'Assemblée générale annuelle, pour fin de vérification. Elle dressera un rapport pour l'Assemblée générale annuelle.

Expérience: aucune expérience antérieure nécessaire.

Salaire et avantages sociaux: nil.

Date d'entrée en fonction: fin octobre, début novembre 2004.

L'ONU ET VOUS Grand concours



à l'intention des élèves
des 4^e et 5^e secondaires

organisé par
l'Association canadienne
pour les Nations Unies (ACNU)
section Montréal
parrainé par
de nombreux organismes
dont la SPHQ et la CSQ

THÈME
*Vivre en sécurité
dans un monde en paix*

DURÉE
septembre 2003 à mai 2004

règlements
www.unac.org/montreal/concours

LE VOLUME 41 EN UN COUP D'OEIL

LES SECTIONS *ENSEIGNEMENT* ET *HISTOIRE* DE *TRACES* RECÈLLENT DES RÉFLEXIONS ET DES ANALYSES SUR PLUSIEURS SUJETS RELATIFS À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE. LE LECTEUR TROUVERA CI-APRÈS UNE LISTE DE TOUS LES ARTICLES PARUS SOUS CES DEUX SECTIONS EN 2003, AVEC L'IDENTIFICATION DES AUTEURS, DES RUBRIQUES ET DU NUMÉRO DE L'ÉDITION. IL POURRA AINSI RETROUVER RAPIDEMENT ET FACILEMENT UN TEXTE QU'IL AURA REMARQUÉ.

L'ENSEIGNEMENT

RECENSION

- Une méthode très reliée à la réforme
Félix Bouvier, # 1
- Situations-problèmes en histoire
Jean-Claude Richard, #2

MOYENS D'ENSEIGNEMENT

- Du bon usage de la ligne du temps
Jean-Claude Richard, # 1

RESSOURCES

- Une autre manière d'apprendre
Marie-Claude Larouche, Nicole Vallières et Luce Leclerc, # 2
- Des documents accessibles
Jean-Claude Richard, #3

PERFECTIONNEMENT

- La classe d'histoire contre la dictature du présent
Robert Martineau, # 3

DIDACTIQUE

- Pour que l'on se souvienne
Jean-Claude Richard, # 4

ÉVALUATION

- Le portfolio et la compétence à s'autoévaluer
Gérard Scallon, # 4

DIVERS

- Adélar Godbout (BD gagnante du concours Lionel-Groulx)
Andrée-Anne Parent, Mélissa Tremblay et Josiane Gallant, # 1

L'HISTOIRE

LA RÉFORME

- L'univers social et la construction des savoirs
Roland Arpin, # 4

L'HISTOIRE QUI S'ENSEIGNE

- Construire sa conscience planétaire citoyenne
Marc-André Éthier, # 1
- Des leçons à tirer
Peter Seixas, #2

J'AI LU, VU, ENTENDU

- Un outil indispensable
Jean-Claude Richard, # 1
- Une sensibilité de droite
Marc-André Éthier, #2
- Philippe Gélinas — Ménétrier
Lise Roy, #3
- L'île d'Orléans à découvrir
Suzanne Richard, #3
- Des ouvrages intéressants
Jean-Claude Richard, #4

DIVERS

- L'ONU et vous (concours)
ACNU — Montréal, # 4
- Donnez-lui A+
SHNC, #4
- Six finalistes du Québec
SHNC, #4

UN SITE INTERNET ET UNE LISTE DE DIFFUSION

PIERRE GINGRAS
VICE-PRÉSIDENT - SPHQ

L'UN DE MES RÊVES S'EST ENFIN RÉALISÉ : LA SPHQ POSSÈDE MAINTENANT **UN SITE INTERNET** ACTUALISÉ ET FONCTIONNEL. GRÂCE AU TRAVAIL ET À LA COLLABORATION DE STEVE QUIRION, DU RÉCIT NATIONAL, L'ESPOIR EXPRIMÉ PAR NOTRE PRÉSIDENT (*TRACES*, VOLUME 41, N° 4 / NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2003) S'EST MATÉRIALISÉ. NOTRE NOUVEAU SITE EST INDEXÉ SUR LA TOILE DU QUÉBEC ET IL APPARAÎT MAINTENANT SUR LES AUTRES MOTEURS DE RECHERCHE. VOICI L'ADRESSE : [HTTP://WWW.RECITUS.QC.CA/ASSOCIATIONS/SPHQ/](http://www.recitus.qc.ca/associations/SPHQ/)

Comme je vous l'ai déjà mentionné à plusieurs reprises, son dynamisme dépend

de nombreux articles publiés et des dernières brèves. En cliquant sur le titre de l'article vous avez

accès à l'intégralité dudit article. Pour avoir accès aux articles et aux brèves moins récentes, vous devez passer par les rubriques. La carte et la boussole vous amènent au plan du site.

Je tiens à vous préciser que la finalité du site Internet n'est pas de remplacer la revue *Traces*, mais bien de la compléter. Si vous retrouvez des éléments similaires sur le site et dans la revue (ex. : J'ai lu, vu, entendu), ce n'est

que pour favoriser la continuité entre les deux moyens de diffusion. Le site nous permettra de mettre en ligne certains articles parus dans des anciens numéros de la revue et qui vous intéressaient particulièrement.

De plus, l'un des besoins exprimés lors de l'atelier-échange de la

des partenaires pour des projets d'échange ; en d'autres mots, rien n'est impossible. N'hésitez pas ! Voici les adresses utiles :

Le site du RÉCIT pour vous abonner à la liste et encore plus : <http://www.recitus.qc.ca/>

L'adresse pour l'inscription et l'information : <http://www.recitus.qc.ca/?item=28>

L'adresse pour envoyer vos courriels : recitus@rtsq.qc.ca

Cette liste nous permet d'entrer en contact avec des enseignants en histoire, en géographie et en économie. Les enseignants en univers social peuvent maintenant socialiser, ce n'est pas une fusion, mais c'est un début ; à nous d'en profiter. J'ai longtemps été membre d'une liste semblable, le H-Français ; je peux vous assurer que « ça vaut la peine ».

Les instruments sont en place, à vous de les utiliser et de vous impliquer. Tout est possible avec la collaboration, la coopération, la participation de tous et de chacun. « The sky is the limit ! »

Les enseignants en univers social peuvent maintenant socialiser ; à nous d'en profiter.



www.recitus.qc.ca/
recitus@rtsq.qc.ca

SPHQ

www.recitus.qc.ca/associations/sphq/

de vous, les membres de la Société des professeurs d'histoire du Québec. Visitez-le régulièrement, écrivez des articles, faites passer des messages d'intérêt public. Vous pouvez m'envoyer vos documents par courriel à : p.gingras@videotron.ca

Notre nouveau site permet une navigation simplifiée. Les rubriques ne disparaissent jamais de la page consultée. Sur la page d'accueil, vous prenez connaissance des der-

nières articles publiés et des dernières brèves. En cliquant sur le titre de l'article vous avez accès à l'intégralité dudit article. Pour avoir accès aux articles et aux brèves moins récentes, vous devez passer par les rubriques. La carte et la boussole vous amènent au plan du site.

Je tiens à vous préciser que la finalité du site Internet n'est pas de remplacer la revue *Traces*, mais bien de la compléter. Si vous retrouvez des éléments similaires sur le site et dans la revue (ex. : J'ai lu, vu, entendu), ce n'est

que pour favoriser la continuité entre les deux moyens de diffusion. Le site nous permettra de mettre en ligne certains articles parus dans des anciens numéros de la revue et qui vous intéressaient particulièrement.

De plus, l'un des besoins exprimés lors de l'atelier-échange de la

SPHQ, au congrès 2003, est maintenant chose du présent. Steve Quirion a mis en ligne **une liste de diffusion** pour les enseignants en univers social du primaire et du secondaire. En vous abonnant à la liste, vous pouvez avoir accès aux nouvelles du service national du RÉCIT et des associations (SPHQ, SPGQ, SPEQ), vous pouvez poser des questions à vos collègues ou leur proposer des pistes de solution, vous pouvez chercher

ÊTRE MEMBRE DU CPIQ : AVANTAGES

NICOLE PARADIS
CPIQ

LES ASSOCIATIONS D'ENSEIGNANTS MEMBRES PROFITENT DE PLUSIEURS AVANTAGES ET PRIVILÈGES APPRÉCIABLES QUI LEUR SONT OFFERTS PAR LE CPIQ AU PLAN DE L'INFORMATION, DE LA REPRÉSENTATION, DE LA PROMOTION ET DES RESSOURCES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES.



**Conseil
pédagogique
interdisciplinaire
du Québec**

Le CPIQ, PROLONGEMENT DE L'ACTION DES ASSOCIATIONS

Les associations membres, grâce au CPIQ, sont représentées aux *Tables nationales de consultation* du ministère de l'Éducation. Les associations peuvent ainsi se prononcer sur la formation initiale et sur la formation continue des enseignants, sur la politique d'évaluation des apprentissages, sur l'insertion professionnelle et autres politiques ministérielles.

De plus, grâce au CPIQ, les associations ont le privilège de participer, sans frais, aux sessions ministérielles de formation sur l'implantation de la réforme en éducation, à raison de deux ou trois sessions de deux journées par année, et ce, depuis quatre ans.

Ajoutons que les associations peuvent aussi s'exprimer dans les avis que le CPIQ présente chaque année, depuis trois ans, au ministère de l'Éducation sur divers aspects

de l'implantation de la réforme des curriculums et des programmes d'études.

Les associations peuvent aussi, grâce au CPIQ, participer aux travaux de la *Commission des programmes d'études* pour modifier ou approuver les nouveaux programmes d'études.

Le CPIQ, CARREFOUR D'ÉCHANGES ET D'OPÉRATIONS MULTIDISCIPLINAIRES

Les associations membres ont l'opportunité, lors des réunions et des rencontres du CPIQ, d'échanger et discuter ensemble de préoccupations communes ou de leurs projets particuliers.

De plus, le CPIQ organise, avec le mandat de ses associations membres, une opération annuelle de promotion du français, afin de sensibiliser l'ensemble des enseignants et des élèves à l'importance de la maîtrise du français dans la réussite scolaire, dans toutes les matières ou disciplines.

C'est aussi avec l'appui de ses associations membres que le CPIQ pilote, chaque année, la **Quinzaine Éducation – Médias** pour aider les enseignants à se familiariser avec ce nouveau domaine général de formation qui relève de l'ensemble du personnel enseignant.

Le CPIQ ET LA PROMOTION DES ASSOCIATIONS

Le site Internet du CPIQ offre une vitrine à ses associations membres. Ce site reçoit, chaque mois, près de 5000 visiteurs qui peuvent joindre les associations membres grâce aux hyperliens établis entre le site du CPIQ et celui de chaque association. À ses bureaux, le CPIQ répond aussi à de nombreuses demandes d'information sur les associations membres.

Le CPIQ projette aussi de promouvoir les associations membres auprès de l'ensemble des enseignants et des intervenants scolaires, pour valoriser leur expertise et leur expérience en formation continue, dans leurs domaines respectifs.

Le CPIQ, RESSOURCE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE POUR LES ASSOCIATIONS

Les associations membres peuvent profiter des multiples services offerts par le CPIQ. Parmi les services gratuits offerts aux associations, citons :

- l'abonnement aux publications du CPIQ (bulletins, rapports, mémoires, etc.);
- l'abonnement aux publications d'organismes divers (MEQ, Conseil supérieur de l'éducation, COFPE, CAPFE, Commission des programmes d'études);
- les listes d'adresses, sur étiquettes, des établissements scolaires;
- la réservation de locaux de travail ou de réunion;
- une adresse postale permanente pour le courrier d'une association.

D'autres services sont offerts à coûts réduits aux associations :

- les services téléphoniques interurbains avec carte d'appel;
- le service de messagerie postale;
- la diffusion de communiqués de presse par Telbec.

Pour information :
www.conseil-cpiq.qc.ca

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATIONALE DU CANADA
LES PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
POUR L'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE CANADIENNE

Six récipiendaires, Six écoles
Six visions de l'histoire,

Quelle est la vôtre ?

2 500\$
pour les récipiendaires

1 000\$
pour les écoles

-  primaire  secondaire  projet
-  un ensemble de travaux
-  une initiative de leur équipe

Posez votre candidature avant le 30 avril 2004.

1-800-861-1008
prixggawards@historysociety.ca
www.societehistoire.ca



Nous remercions Bell Canada et Bibliothèque et Archives Canada de leur généreux appui.

Compte rendu de conférence

DISCIPLINES, TRANSVERSALITÉ ET CONSTRUCTION DES SAVOIRS

PIERRE GINGRAS

VICE-PRÉSIDENT — SPHQ

GRÂCE AU CPIQ, LA SPHQ PARTICIPE, DEPUIS QUELQUES ANNÉES, AUX SESSIONS DE FORMATION SUR LES NOUVEAUX PROGRAMMES OFFERTS PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. NOUS AVONS DÉCIDÉ D'EN FAIRE BÉNÉFICIER NOS MEMBRES. COMME PREMIER ARTICLE, VOICI UN COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE DE M. YVES LENOIR, PROFESSEUR TITULAIRE À L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, LORS DE LA SESSION DU 17 ET 18 NOVEMBRE 2003

FONDEMENTS DE L'INTERDISCIPLINARITÉ.

L'interdisciplinarité se retrouve dans tous nos gestes quotidiens. Dans une optique d'utilisation en enseignement, la préoccupation est centrée sur *l'interdisciplinarité scolaire* en vue de la mise en œuvre de processus d'enseignement.

L'interdisciplinarité scolaire a pour finalité la diffusion du savoir scientifique (non pas la création de nouveaux savoirs = l'interdisciplinarité scientifique) et la formation d'acteurs sociaux par la mise en place des conditions les plus appropriées pour susciter et soutenir le développement des processus intégrateurs et l'appropriation des savoirs en tant que produits cognitifs chez les élèves, ce qui requiert un aménagement des savoirs scolaires sur les plans curriculaire, didactique et pédagogique.

Elle a pour objet les disciplines scolaires.

Au niveau des modalités d'application, elle implique la notion d'enseignement, de formation, en ayant le sujet apprenant comme élément de référence.

Elle renvoie à la discipline en tant que matière scolaire et *elle* conduit à l'établissement de liens de complémentarité entre les matières scolaires. Chacune des disciplines au programme est essentielle et doit avoir sa place, sinon elle ne doit pas être dans le curriculum

L'interdisciplinarité implique des relations entre les éléments constitutifs d'au moins deux disciplines, tels que les contenus, les démarches, les techniques, etc. Le simple rapprochement des matières scolaires ou des disciplines scientifiques ne suffit pas, ce n'est que de la pluridisciplinarité.

L'interdisciplinarité scolaire est la mise en relation de deux ou de plusieurs disciplines

scolaires, qui s'exerce à la fois aux niveaux curriculaire, didactique et pédagogique, et qui conduit à l'établissement de liens de complémentarité ou de coopération, d'interpénétrations ou d'actions réciproques entre elles, sous divers aspects (objets d'études, concepts et notions, démarches d'apprentissage, habiletés techniques, etc.), en vue de favoriser l'intégration des apprentissages et l'intégration des savoirs.

L'interdisciplinarité a pour finalité de favoriser et de faciliter, *chez les élèves*, l'intégration des processus d'apprentissage et l'intégration des savoirs, ainsi que leur mobilisation et leur application dans les situations réelles de la vie par l'utilisation d'approches intégratrices de la part de l'enseignant.

L'interdisciplinarité scolaire doit être considérée à plusieurs niveaux :

1- *L'interdisciplinarité curriculaire* : il faut clarifier la place, la fonction et la spécificité de chaque discipline scolaire composant le curriculum et mettre en

évidence les convergences et les complémentarités entre ces disciplines.

2- *L'interdisciplinarité didactique* : il faut conceptualiser des modèles didactiques interdisciplinaires à partir de plusieurs voies d'entrée comme les objets d'enseignement et les démarches. L'interdisciplinarité didactique se caractérise par ses dimensions conceptuelles, anticipatrices et réflexives. Elle porte sur le rapport au savoir qui s'établit entre chaque élève, tous les élèves, l'enseignant et ce savoir; elle porte également sur la planification et l'organisation de l'intervention éducative et sur son évaluation. Elle assure une fonction médiatrice, anticipatrice, entre les plans curriculaire et pédagogique. C'est à ce niveau que s'élaborent des modèles didactiques interdisciplinaires qui ont pour voies d'entrée soit les objets, soit les habiletés, soit les démarches.

3- *L'interdisciplinarité pédagogique* : elle caractérise l'actualisation en classe de l'interdisciplinarité didactique. Elle assure la mise en

L'interdisciplinarité scolaire a pour finalité la diffusion du savoir scientifique et la formation d'acteurs sociaux

pratique du ou des modèles didactiques interdisciplinaires insérés dans les situations didactiques ou adidactiques, émanant alors des élèves (projet d'élèves).

MISE EN ŒUVRE D'UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

Le préalable à toute mise en œuvre est l'interdisciplinarité curriculaire qui consiste en l'établissement, à la suite d'une analyse systématique des programmes d'études, de liens d'interdépendance, de convergence et de complémentarité entre les différentes matières scolaires qui forment le cursus d'un ordre d'enseignement donné (primaire ou secondaire), afin de faire ressortir du curriculum scolaire une structure interdisciplinaire à orientations intégratrices.

Le recours à une approche interdisciplinaire requiert la mise en œuvre d'une interaction entre les programmes poursuivant la construction de la réalité (histoire, géographie, sciences de la nature), les programmes poursuivant l'ex-

CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES	
<i>Monodisciplinarité</i>	Recours à une seule discipline.
<i>Multidisciplinarité</i>	Recours à deux ou plusieurs disciplines.
<i>Pluridisciplinarité</i>	Juxtaposition de deux ou de plusieurs disciplines.
<i>Intradisciplinarité</i>	Interrelations au sein d'une discipline ou d'un même champ disciplinaire en fonction de la logique interne. Ex. : les disciplines de l'univers social.
<i>Interdisciplinarité</i>	Interactions entre deux ou plusieurs disciplines portant sur leurs concepts, leurs démarches méthodologiques, leurs techniques, etc.

pression de la réalité construite (français, anglais et mathématiques) et les programmes poursuivant la mise en relation avec la réalité construite (enseignement moral ou religieux, éducation physique, éducation à la citoyenneté et technologie). Il requiert l'établissement d'une complémentarité entre les différentes démarches d'enseignement-apprentissage.

LES TROIS PRINCIPES DU MODÈLE OPÉRATIONNEL D'INTERDISCIPLINARITÉ DIDACTIQUE

1^{er} principe : Il est relatif aux *finalités éducatives*. Le modèle opérationnel d'interdisciplinarité didactique a comme préoccupation première et centrale le souci d'améliorer les situations éducatives devant faciliter les processus d'apprentissage

auxquels recourt le sujet qui apprend et de favoriser, de sa part, le recours à des processus intégrateurs des apprentissages et à une intégration des savoirs.

2^e principe : Il relève du *respect des programmes d'études et à leur mise en œuvre*. Ce modèle doit être conçu dans le respect réfléchi et critique des objectifs obligatoires prescrits par les programmes d'études en vigueur, de leurs caractéristiques et de leurs contenus, compte tenu de leur articulation curriculaire, et être mis en œuvre dans le but de susciter la poursuite de ces objectifs par l'élève, et de supporter celui-ci dans ses démarches d'apprentissage.

3^e principe : Il est relatif à la *place et à la fonction des programmes d'études dans le curriculum*. Ce

modèle doit être conçu de façon à assurer que chaque programme d'études composant le curriculum scolaire occupe la place et assume la fonction qui lui revient, dans une double perspective de complémentarité et d'interaction des différentes matières scolaires et de respect de leurs spécificités didactiques.

La transversalité

Il ne faut pas la confondre avec la transdisciplinarité. La transversalité et l'interdisciplinarité se marient bien dans une approche par projets, mais la réalisation de ces projets ne doit pas prendre le pas sur les apprentissages.

La question du sens

La *question du sens* est fondamentale pour l'élève et pour l'enseignant, elle implique trois dimensions : la

L'interdisciplinarité a pour finalité de favoriser et de faciliter, chez les élèves, l'intégration des processus d'apprentissage et l'intégration des savoirs, ainsi que leur mobilisation et leur application dans les situations réelles de la vie

... transversalité ...

La connaissance requiert une médiation externe, une intervention éducative, qui met en place les conditions les plus propices pour favoriser sa mise en œuvre

perspective épistémologique de l'objet de savoir (avoir un sens pour la connaissance), la perspective sociologique du contexte social (avoir un sens pour la réalité sociale) et la perspective psychologique du sujet (avoir un sens pour le sujet qui apprend)

Les démarches d'apprentissage

Les démarches d'apprentissage sont également fondamentales. Une démarche d'apprentissage consiste en la succession des actions menées par les élèves, de façon concomitante à l'action de l'enseignant, en recourant à diverses ressources internes (des processus médiateurs cognitifs) et externes (des dispositifs de formation comme les manuels scolaires et le matériel didactique), dans le cadre d'une situation d'enseignement-apprentissage, de façon à établir un rapport au savoir et d'assurer ainsi l'atteinte des objectifs cognitifs retenus.

Les **cinq démarches** qui peuvent être considérées dans le cadre de la formation scolaire, en relation avec les fi-

nalités poursuivies par les différentes matières scolaires, sont :

1- La démarche esthétique propre aux arts pour construire la réalité, l'exprimer et entrer en relation avec elle.

2- La démarche de conceptualisation : *Quoi savoir de... ?*

3- La démarche de résolution de problèmes : *Comment faire pour... ?*

4- La démarche communicationnelle : *Quoi dire... ?*

5- La démarche expérimentale : *Comment vérifier si... ?*

L'ACTION PROFESSIONNELLE

L'enseignant est un médiateur externe, un intervenant qui conçoit et propose aux élèves des situations d'apprentissage qui, par l'entremise de dispositifs appropriés (manuel, interdisciplinarité, projets, etc.) visent à susciter, de la part des élèves, la mise en œuvre de processus cognitifs internes (des démarches d'apprentissage) en vue d'intégrer des savoirs et de développer des compétences.

La démarche d'apprentissage agit comme médiation cognitive, intrinsèque, dans le rapport qui s'établit entre le sujet et le savoir, le processus d'apprentissage. L'intervention éducative constitue une médiation extrinsèque, celle du rapport de l'enseignant à ce processus d'apprentissage : elle recourt aux dimensions didactiques, pédagogiques et organisationnelles.

CONCLUSION

La **médiation cognitive** est constitutive de processus de construction de la réalité humaine, sociale, naturelle. La **médiation externe**, du formateur, est indispensable et doit être conçue comme une intervention éducative. Le **rapport au savoir** pose la question de la rencontre entre ces deux médiations.

Si la connaissance n'est pas un donné qui se transmet, et si elle est le produit d'un travail, d'une médiation, procède-t-elle avant tout de l'individualité ou nécessite-t-elle des apports extérieurs ? La connaissance requiert

une médiation externe, une *intervention éducative*, qui met en place les conditions les plus propices pour favoriser sa mise en œuvre. Les élèves sont responsables de leurs apprentissages, mais les enseignants sont responsables de la mise en place des conditions les plus propices pour planifier, favoriser, faciliter, soutenir et réguler les apprentissages réalisés par les élèves.

PETIT CONTE DIDACTIQUE

JEAN-CLAUDE RICHARD

COMITÉ DE RÉDACTION — TRACES

LA VERSION ANGLAISE DU PETIT RÉCIT SUIVANT M'A ÉTÉ ENVOYÉE PAR UN AMI QUI L'AVAIT REÇUE D'UN DE SES AMIS QUI L'AVAIT LUI-MÊME REÇUE... ETC. TOUT ÇA PAR INTERNET. À L'ORIGINE, IL ÉMANAIT D'UN RETRAITÉ NOMMÉ MONROE F. MOORE, QUE JE NE CONNAIS PAS ET QUI N'EN EST PEUT-ÊTRE PAS L'AUTEUR. MAIS, EST-CE BIEN IMPORTANT ? IL ME SEMBLE QU'IL Y A, DERRIÈRE CE TEXTE, MATIÈRE À RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE. JE VOUS LE LIVRE DONC POUR CE QU'IL EST, APRÈS EN AVOIR FAIT UNE TRADUCTION LIBRE.

Debout derrière son pupitre rempli d'objets divers, un professeur regardait entrer les étudiants dans sa classe de philosophie 101.

Le moment venu de commencer son cours, l'enseignant prit un très grand récipient vide et, sans dire un mot, le remplit de balles de golf. Il demanda ensuite à ses étudiants si le récipient était plein. Tous acquiescèrent.

Sans manifester de réaction, le professeur s'empara d'une boîte contenant des billes, la vida dans le récipient et secoua légèrement ce dernier. Les billes allèrent évidemment se placer dans les espaces vides entre les balles de golf. L'enseignant redemanda à ses étudiants si le récipient était plein. Ces derniers approuvèrent d'empresse.

Le professeur prit alors un sac de sable et le versa dans le récipient. Le sable remplit immédiatement tous les espaces libres. «Le récipient est-il plein ?», demanda-t-il. «Oui !», répondirent les étudiants avec une belle unanimité.

Tout en adressant un clin d'œil au groupe, le professeur ouvrit le tiroir de son bureau et en sortit deux canettes de bière dont il transvasa le contenu dans le récipient. Le liquide alla occuper les interstices entre les grains de sable. Les étudiants éclatèrent de rire.

«Maintenant, dit le pédagogue lorsque les rires cessèrent, je vous demande de considérer ce récipient comme votre vie. Les balles de golf représentent les choses essentielles — votre famille, votre partenaire,

vos amis, vos passions — bref, les choses qui combleraient votre existence, même si tout le reste disparaissait.»

«Les billes, ce sont les autres choses qui comptent, comme votre emploi, votre maison, votre voiture. Le sable, c'est tout le reste, les petits riens.»

«Si vous mettez ces petites choses en premier dans le récipient, continua-t-il, il n'y aura plus de place pour les billes ou les balles de golf. Il en est de même de votre vie. Si vous consacrez tout votre temps et toute votre énergie aux choses de moindre importance, vous n'aurez jamais assez de place pour les choses qui comptent pour vous.»

«Accordez votre attention à ce qui est essentiel à votre bonheur. Jouez avec vos enfants. Prenez le temps de subir des examens médicaux. Allez danser avec votre partenaire. Jouez un autre 18 trous. Il restera toujours assez de temps pour aller travailler, faire le ménage de la maison, organiser une réception et régler les autres questions. Préoccupez-vous d'abord des balles de golf — les choses qui comptent vraiment. Établissez vos priorités. Le reste n'est que du sable.»

Une étudiante leva alors la main et demanda ce que représentait la bière.

Le professeur sourit et répondit : «Je suis heureux que vous posiez la question. Je voulais simplement démontrer que, si remplie que paraisse votre vie, il y aura toujours de la place pour une bière ou deux.»

Ce qui me semble savoureux dans cette histoire, c'est surtout l'approche utilisée par l'enseignant. Cette façon qu'il a de susciter la curiosité et de «démontrer» ce qu'il veut faire comprendre me ravit. Et je ne dis rien de son incontestable sens de l'humour.

Il aurait, bien sûr, été intéressant de connaître la suite du cours. La discussion que devrait susciter le discours du professeur pourrait être passionnante... Rien ne vous empêche de l'imaginer.

Cette façon qu'a le professeur de susciter la curiosité et de «démontrer» ce qu'il veut faire comprendre me ravit.



Compte-rendu d'une expérimentation **DES DOCUMENTS EN CLASSE**

JEAN-CLAUDE RICHARD

CHARGÉ DE COURS — UQÀM

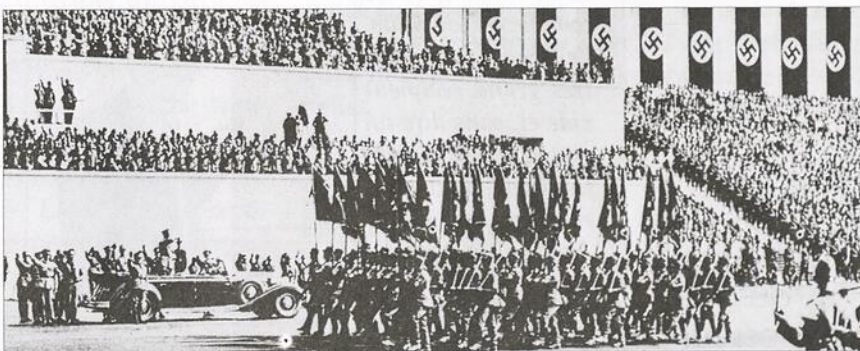
LORSQUE JE PROPOSE À DES ENSEIGNANTS D'EXPÉRIENCE DE RÉFLÉCHIR AUX PRATIQUES AUXQUELLES ILS SONT HABITUÉS — ET QUI DONNENT, À PREMIÈRE VUE, DES RÉSULTATS SATISFAISANTS — ET D'EXPÉRIMENTER DES FAÇONS DE FAIRE MOINS TRADITIONNELLES, JE ME HEURTE TRÈS SOUVENT À UN SCEPTICISME POLI. PARFOIS, D'AUTRES ME LANCENT, SUR UN TON À PEINE DÉNUÉ D'AGRESSIVITÉ : «AH! VOUS AUTRES, LES "PELLETEUX" DE NUAGES DE L'UNIVERSITÉ...» LE MESSAGE EST CLAIR : J'AGACE. IL ARRIVE POURTANT QU'UN ENSEIGNANT OU UNE ENSEIGNANTE DÉCIDE DE TENTER L'EXPÉRIENCE. LA PLUPART DU TEMPS, LES RÉSULTATS SONT SURPRENANTS. VOICI UN BREF COMPTE-RENDU DE L'UNE DE CES EXPÉRIENCES QUI S'EST DÉROULÉE DANS UNE POLYVALENTE DE MONTRÉAL, AU COURS DE L'HIVER 1998..

LE THÈME

Pour que l'expérimentation se déroule dans un climat de sécurité émotive, nous avons décidé de travailler avec des élèves inscrits au programme d'histoire de V^e secondaire : *Histoire du XX^e siècle*. Ce programme est optionnel et l'enseignant en contrôle totalement l'évaluation, car aucun examen ministériel le sanctionne. Les élèves ne risquaient donc pas d'être questionnés sur un aspect qui n'aurait pas été suffisamment développé.

De concert avec l'enseignant, nous avons choisi de traiter l'unité 2.2.3 dont l'objectif vise à : *Explique l'apparition des fascismes et leurs effets*. La planification prévoyait de consacrer deux périodes de soixante-quinze minutes à l'expérimentation.

Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits des résultats de l'expérience. Les élèves ont réussi, pour la plupart, à exploiter efficacement la banque de documents, à en extraire des informations pertinentes et à les utiliser pour valider leur hypothèse de départ.



AMORCE : Un rassemblement nazi.

Les élèves ne connaissent pas le titre de cette illustration. Ils sont invités à donner un titre à cette photo, à faire des liens avec des choses qu'ils auraient vues, lues ou entendues et, s'il y a lieu, à exprimer les sentiments qu'ils ressentent.

LA PRÉPARATION

Nous avons d'abord construit un schéma regroupant selon trois axes (*origines, caractéristiques et effets*) les aspects des fascismes que nous souhaitions faire découvrir aux élèves. Ce schéma nous servait de structure organisationnelle et de point de repère pour évaluer les résultats de notre travail.

tuation d'enseignement/apprentissage respectant les trois moments classiques : *mise en situation, réalisation, intégration*.

DÉROULEMENT

La mise en situation

Pour amorcer le sujet, nous avons choisi de présenter une photo représentant un rassemblement nazi (voir illustration) et de demander aux élèves de

donner un titre à cette photo, de faire des liens avec des choses qu'ils auraient vues, lues ou entendues et, éventuellement, d'exprimer les sentiments qu'ils ressentaient. La présence de la croix gammée sur la photo nous incitait à croire que les élèves pourraient assez facilement

établir des liens avec le nazisme et la Seconde Guerre mondiale. Ce qui fut le cas.

À la suite d'une mise en commun du travail effectué, nous avons distribué un tableau organisateur intitulé *Ce que je connais ou crois connaître du fascisme* (voir illustration), et nous avons invité les élèves à y inscrire le plus d'informations possible, en leur rap-

pelant qu'il n'était pas important que les informations transcrites soient exactes, puisqu'elles feraient l'objet d'une vérification ultérieure.

Après l'exercice, le groupe, encadré par l'enseignant, était invité à effectuer une mise en commun. Ensuite, nous avons demandé aux élèves de compléter la phrase suivante : « À la lumière de ce que je sais ou crois savoir, il me semble que le fascisme c'est... » Cet énoncé devait constituer l'hypothèse à être vérifiée dans les étapes suivantes.

Cette série d'opérations s'est assez bien déroulée. Les élèves ont effectivement réussi à retracer des connaissances qu'ils n'avaient pas conscience de posséder, et ils ont formulé des « hypothèses » intéressantes. Nous avons toutefois oublié — ou négligé — de leur donner comme consigne de traiter des trois axes de développement du thème. En conséquence, les énoncés ne couvraient pas toujours tous les aspects du sujet. Précisons, à notre décharge, que le tableau organisateur

Ce que je connais ou crois connaître du fascisme

Situation dans le temps		Pays où il s'est manifesté		Hommes	
CARACTÉRISTIQUES					
politiques	économiques	sociales	culturelles	géographiques	
ORIGINES		CONQUÊTE DU POUVOIR		CONSEQUENCES	
				au plan national	au plan international

TABEAU ORGANISATEUR. Les élèves se sont servi de ce tableau pour noter leurs connaissances antérieures sur le fascisme. Le même tableau, intitulé *Ce que j'ai trouvé sur le fascisme*, a servi à collecter les informations.

était construit selon les axes prévus et que nous croyions un peu confusément, et à tort, que les élèves s'en inspireraient.

La réalisation

• collecte des données

Les « hypothèses » formulées, nous avons informé les élèves que les étapes suivantes avaient pour objectif de leur permettre de vérifier l'exactitude de leurs énoncés. Nous leur avons distribué et présenté la banque de documents (les pages suivantes présentent des extraits de la banque de documents); ils

reçurent également un nouveau tableau, identique au précédent mais intitulé : *Ce que j'ai trouvé sur le fascisme*. Nous leur avons alors demandé de :

- prendre connaissance du contenu de chacun des documents;
- extraire les informations qu'ils contiennent;
- inscrire ces informations dans les cases appropriées du tableau

Ils devaient pouvoir justifier leurs choix et expliquer pourquoi ils inscrivaient une information dans une case donnée du tableau.

• traitement des données

L'exercice fut, encore une fois, suivi d'une mise en commun au cours de laquelle chacun put comparer ses « trouvailles » avec celles des autres élèves. Après une discussion parfois très animée, le groupe en arriva finalement à un consensus sur ce qu'il convenait de garder ou d'écarter.

Nous avons alors demandé aux élèves d'organiser leurs connaissances sur le fascisme sous la forme d'un schéma articulé selon les trois axes que nous avions déjà déter-

EXEMPLES DE DOCUMENTS

Le fascisme selon Mussolini

« Le fascisme affirme l'inégalité ineffaçable, féconde, bienfaisante des hommes qu'il n'est pas possible de niveler par le suffrage universel... Le fascisme repousse dans la démocratie l'absurde mensonge de l'égalité politique, l'habitude de l'irresponsabilité collective, le mythe du bonheur et du progrès indéfinis... Pour le fasciste, tout est dans l'État, rien d'humain ou de spirituel n'existe en dehors de l'État. »

Mussolini, *La doctrine fasciste* (1930)

Le parlementarisme

« Il ne doit pas y avoir de décisions prises à la majorité, mais seulement des individus responsables... Bien entendu, chacun aura des conseillers auprès de lui, mais la décision sera prise par un seul homme... lui seul possède l'autorité et le droit de commander... Ce principe : responsabilité absolue, inconditionnellement liée à une autorité absolue, produira progressivement une élite de chefs qui est inconcevable aujourd'hui, dans cette ère de parlementarisme irresponsable. »

Hitler, *Mein Kampf*

...documents...

EXEMPLES DE DOCUMENTS



Mussolini et son État-major lors de la «Marche sur Rome», 29 octobre 1922.



Le président Hindenburg vient de nommer Hitler au poste de chancelier, 30 janvier 1933. Ces deux photos étaient présentées en plus grand format.

espace vital»

«...tant que nous ne dominerons pas l'Europe, nous ne ferons que végéter. L'Allemagne n'est encore qu'un commencement... Notre espace complet, à nous, c'est l'Europe.»

Hitler, *Mein Kampf*

minées : origines, caractéristiques et effets.

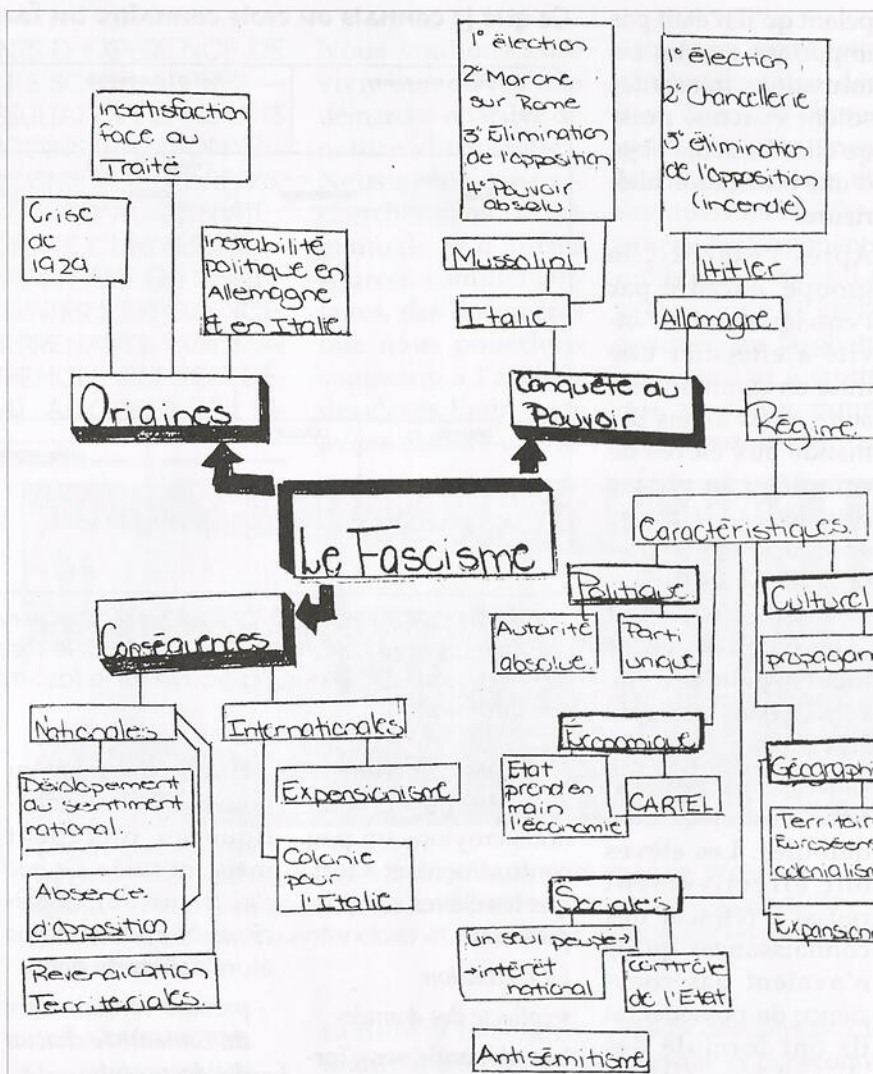
Précisons ici que les groupes d'élèves impliqués étaient habitués, au moins depuis leur quatrième secondaire, à travailler avec ce type de schéma. Ce qui, évidemment, facilitait la tâche et a donné des résultats très intéressants (voir exemple ci-contre).

• la vérification de l'hypothèse

Le schéma terminé, le temps était venu de vérifier l'hypothèse. Nous avons donc demandé aux élèves de comparer les données inscrites dans le premier tableau réalisé au début de la démarche (Ce que je sais ou crois savoir...) aux données inscrites dans leur schéma. Pour ce faire, ils devaient répondre aux deux questions suivantes : Au début, je savais... (ils inscrivaient ici les éléments exacts de leur premier tableau) et J'ai appris... (ils inscrivaient ici les découvertes qui leur apparaissaient les plus intéressantes).

Intégration

Nous voulions que les élèves réorganisent leurs nouvelles connaissances, afin de les



Exemple de schéma réalisé par un élève ayant participé à l'expérience

consolider. Nous leur avons donc demandé de rédiger le chapitre de leur livre d'histoire qui traitait du fascisme (voir illustration).

Les résultats de cet exercice nous ont un peu déçus. Bien que certains textes aient été assez bien faits, nous

nous attendions à beaucoup mieux. Nous attribuons cette situation à deux causes. D'une part, nous aurions dû fournir une sorte de «squelette» pour supporter la rédaction du texte; cela aurait permis que les élèves traitent de tous

les aspects du sujet, ce qu'ils n'ont pas fait. D'autre part, nous devons tenir compte que les élèves, bien au fait de la façon de construire des schémas organisateurs, n'avaient jamais été préparés à rédiger des textes en se basant sur de tels sché-

mas. Des élèves rompus à un tel exercice auraient probablement mieux performé.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits des résultats de l'expérience.

Les élèves ont réussi, pour la plupart, à exploiter efficacement la banque de documents, à en extraire des informations pertinentes et à les utiliser pour valider leur hypothèse de départ. Les quelques difficultés que nous avons notées, notamment quant à la formulation d'une hypothèse portant sur les trois axes du sujet et sur la rédaction du «livre d'histoire», sont attribuables, selon nous, beaucoup plus à une lacune dans les consignes ou à un manque d'entraînement qu'à un vice de la démarche d'enseignement utilisée.

Nous avons effectué un retour sur l'expérience avec les élèves concernés, une sorte d'objectivation, en quelque sorte. Les élèves s'entendaient pour dire que la façon de travailler leur avait plu, qu'ils aimaient avoir accès à des docu-

ments où «la réponse n'est pas déjà écrite». Ils affirmaient avoir été «un peu perdus au début», mais que le fait d'avoir été aidés par le prof et par le guide de l'élève les avait vite rassurés.

Au cours de la discussion, quelqu'un a fait remarquer qu'il avait été surpris que tout le monde ne trouve pas la même chose à l'aide des mêmes documents. Une réponse intéressante lui a été donnée par un autre élève : «C'est parce qu'on n'a pas tous regardé la même chose.»

En somme, l'expérience nous semble concluante. Toutefois, il y aurait eu moyen d'aller beaucoup plus loin. Par exemple, nous aurions pu amener les élèves à poser les questions, limiter le champ d'exploration à un seul axe ou constituer des équipes spécialisées pour chacun des axes et prévoir des mises en commun.

Ce sont des pistes que nous suivrions si nous entreprenions une autre expérimentation aujourd'hui.

Libre à vous, lecteurs, de vous engager sur ce chemin.

Les fascismes

Je savais... que Hitler avait le pouvoir absolu sur le peuple. Que les pays en cause étaient l'Allemagne & l'Italie, et que les principaux hommes liés au fascisme étaient Hitler et Mussolini. Je savais aussi qu'au niveau culturel, il y avait propagande.

J'ai appris... qu'au niveau politique il y avait instabilité et que Hitler était entré au pouvoir par l'élimination de l'opposition.

-J'ai surtout appris le déroulement des événements les caractéristiques du fascisme & ses conséquences.

Je savais... / j'ai appris... Les élèves comparent leurs connaissances du début avec les connaissances acquises.

Dans mon livre d'histoire.

Le fascisme... a débuté vers la fin de la 1^{re} Guerre Mondiale, en Allemagne et en Italie. Hitler et Mussolini sont arrivés au pouvoir par l'élimination de l'opposition. Au niveau politique il y avait une instabilité. Dans l'économie, l'Etat avait pris en main l'économie. Au niveau social, il y avait une domination totale de l'autorité sur le peuple naïf. Sur le plan culturel, il y avait propagande, et au niveau géographique, l'Allemagne voulait dominer l'Europe. Le fascisme, ne s'est pas déroulé sans conséquence. Au plan national, il y a eu un développement du sentiment national et il ont créé un seul peuple → intérêt social.

Dans mon livre d'histoire. Les élèves réutilisent les connaissances qu'ils ont déjà organisées en schéma. Cette activité a donné des résultats mitigés, principalement à cause du manque d'habitude des élèves à effectuer ce genre d'exercice.

DES SITES À VISITER

COMITÉ DE RÉDACTION — TRACES

IL EST AUJOURD'HUI INDISPENSABLE DE RECOURIR À TOUTES LES SOURCES D'INFORMATION POSSIBLES. DANS LE BUT DE SOUTENIR LES EFFORTS DE SES LECTEURS, TRACES IDENTIFIE CI-APRÈS QUELQUES SITES INTERNET INTÉRESSANTS.

RADIO-CANADA

«Témoins privilégiés de l'actualité canadienne et internationale depuis près de 70 ans, Radio-Canada et CBC vous ouvrent leurs archives radio et télévision. D'un seul clic, la zone Archives de Radio-Canada.ca et de CBC.ca vous fait revivre les grands moments de la radio et de la télévision canadiennes.»

«Radio-Canada.ca/archives propose à l'ensemble des Canadiens un voyage unique dans le temps, en français et en anglais»

«Aussi pour les profs, une série de 100 projets pédagogiques conçus par et pour les profs du primaire, du secondaire et du collégial vous proposent des façons créatives de découvrir avec vos élèves les gens et les événements qui ont animé notre histoire et marqué l'évolution de notre société de 1930 à aujourd'hui.»

Extraits de *Voici* www.radio-canada.ca/archives, dépliant publicitaire de Radio-Canada, automne 2003

www.radio-canada.ca/archives
www.cbc.ca/archives

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

«Le site Internet de la BNQ est un site d'accès aux services, aux catalogues et aux collections, un site d'information sur la construction de la GB et un site de services et de référence du milieu du livre et de la documentation.»

«Le site Internet de la Bibliothèque permet notamment aux usagers de consulter les dizaines de milliers de documents mis en ligne sous forme numérique.»

Extraits du dépliant publicitaire de la Bibliothèque nationale du Québec, automne 2003

www.bnquebec.ca

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

«Depuis leur création en 1920 sous l'appellation d'*Archives de la province*, les Archives nationales du Québec ont rassemblé quelques milliers de fonds et de collections : documents écrits, cartes, plans, dessins d'architecture, enregistrements sonores, films, vidéos, photographies, pièces iconographiques.»

«Le site Internet des Archives nationales du Québec permet de découvrir les multiples aspects de leur mission, de jeter un regard sur la richesse et la diversité des documents dont elles ont la garde, de se familiariser avec les instruments de recherche qui y donnent accès et de parfaire ses connaissances historiques.»

Extraits du dépliant publicitaire des Archives nationales du Québec, automne 2003

www.anq.gouv.qc.ca

POPULATIONDATA.NET

«Le site www.populationdata.net, édité par la société Internet Villeret Consulting basée dans la région de Québec, diffuse des informations, des cartes et des statistiques précises sur les pays et populations du monde entier.

Les fiches pays sont enrichies de cartes, de commentaires sur l'actualité des pays, d'informations sur les grandes villes, d'images satellites, etc.

Plusieurs rubriques sont dignes d'intérêt, notamment : images satellites, cartes sur des thèmes et sur l'actualité dans le monde.

Le site a pour principale cible une clientèle étudiante et universitaire. Il est géré par une équipe bénévole au sein de Villeret Consulting, une société de conseil en stratégie Internet.»

(Communiqué de presse - PopulationData.net, automne 2003)

www.populationdata.net

STATISTIQUE CANADA

Voici quelques extraits de l'édition de janvier 2004 du *Bulletin des ressources éducatives* de Statistique Canada. Ce bulletin bimestriel permet de connaître l'information et les outils pédagogiques offerts sans frais dans le module « Ressources éducatives » du site Web de Statistique Canada.

CONCOURS DE PAGE WEB

INSCRIPTION AVANT LE 31 MARS

Encouragez les élèves qui aiment créer des pages Web à participer au concours de page Web de Statistique Canada

http://www.statcan.ca/francais/kits/conrul_f.htm

Qu'ils soient du niveau primaire ou secondaire, ils peuvent se mériter des prix en espèces pour une page Web qui illustre des données tirées du site de Statistique Canada. La date limite du concours est le 31 mars, 2004. Sur la page Enseignants-enseignantes, cliquez sur « Possibilités de financement » dans la barre de navigation de gauche.

LEÇON D'ÉTUDES FAMILIALES

GRANDS-PARENTS ET PETITS-ENFANTS

Cette leçon se fonde sur l'article « Les liens entre les générations : grands-parents et petits-enfants », tiré de la revue *Tendances sociales canadiennes*, hiver 2003. Les élèves discutent des grands-parents et des liens entre ceux-ci et leurs petits-enfants. Ils examinent les rôles sociaux, la situation dans le ménage (multi-générationnel ou uni-générationnel), l'existence de ménages sans génération intermédiaire (les grand-parents vivant avec les petits-enfants), les différences selon l'âge, la culture et le sexe, et les effets du divorce.

Voir : http://www.statcan.ca/francais/kits/social_f.htm ou, sur la page Enseignants-enseignantes, cliquez sur *Trousses de l'enseignant*, puis sur *Tendances sociales canadiennes*.

E-STAT

L'outil de recherche E-STAT est disponible sans frais aux écoles qui s'y inscrivent à l'adresse : <http://estat.statcan.ca>

NOUVEAUX ARTICLES

- L'activité humaine et l'environnement : statistiques annuelles 2003 (format PDF) (sous *Environnement*)

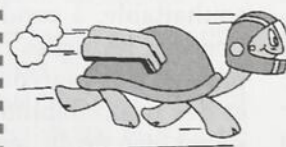
De la revue *Tendances sociales canadiennes*, hiver 2003 :

- Les liens entre les générations : grands-parents et petits-enfants (sous *Conditions sociales*)

- Les groupes linguistiques au Canada : 30 ans de scolarisation (sous *Éducation* et sous *Population et démographie*).

POUR VOUS ABONNER AU BULLETIN DES RESSOURCES ÉDUCATIVES DE STATISTIQUE CANADA

Envoyez un courriel à listproc@statcan.ca en laissant vide la ligne *Objet*, et tapez dans le corps du message : *subscribe fr-statcanedu*, puis votre prénom et votre nom de famille. Par exemple, tapez : *subscribe fr-statcanedu Jean Racine*.

VOUS DÉMÉNAGEZ ?
PRÉVENEZ-NOUS

Louise Hallé
295, rue Moisan
St-Augustin (QC)
G3A 1K8
(418) 878-3407

lhalle@mediom.qc.ca

LA RÉFORME

L'univers social et la construction des savoirs (2^e partie)

UNE ÉCOLE POUR QUI ?

ROLAND ARPIN

PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL — SOCIÉTÉ DU 200^e ANNIVERSAIRE DE QUÉBEC

IL Y A QUELQUES MOIS, LE JOURNAL *LE MONDE DIPLOMATIQUE* INTERROGEAIT LES QUATRE DERNIERS MINISTRES DE L'ÉDUCATION DE FRANCE ET LEUR DEMANDAIT : «CROYEZ-VOUS QUE LE PRINCIPE SELON LEQUEL IL FAUT METTRE L'ÉLÈVE AU CENTRE DU SYSTÈME DOIT ÊTRE REMIS EN CAUSE?» UN PEU PIÉGÉS, LES EX-MINISTRES Y SONT ALLÉS DE LEURS RÉPONSES. JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT MET L'ACCENT SUR UNE ÉCOLE QUI TRANSMET LE PATRIMOINE DES CULTURES ET DES SAVOIRS. JACQUES LANG FAIT UNE FUITE EN AVANT ET QUALIFIE LA QUESTION DE FAUX PROBLÈME. POUR LUI, L'ÉCOLE DOIT AVOIR UNE DOUBLE EXIGENCE EN METTANT DE L'AVANT L'ACQUISITION DU SAVOIR ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES. SON COLLÈGUE, FRANÇOIS BAYROU, VOIT L'ÉCOLE COMME UN HÉRITAGE ET UN LIEU DE DÉCOUVERTE. FINALEMENT, CLAUDE ALLÈGRE RAPPELLE QUE L'ÉLÈVE EST AU CŒUR DU SYSTÈME ET QUE L'ENSEIGNEMENT, C'EST POUR L'ÉLÈVE ET NON POUR LES PROFESSEURS!

Ces réponses sont sans doute plus politiques que philosophiques.

Il est banal de le redire, mais il est bon de le faire : l'école est une institution bicéphale qui contribue à l'éducation et à l'acquisition des savoirs.

On peut en identifier plusieurs :

- l'exploration de plusieurs domaines de la connaissance;
- l'équilibre entre les humanités traditionnelles et les humanités modernes;
- l'intérêt pour la technologie;
- des apprentissages faisant appel à la mixité des connaissances;
- l'ouverture à la diversité de la pensée.

L'homme n'est pas le produit d'une simple

mécanique, il est un être métaphysique, il est le maître horloger.

Si nous demandons quels sont les acteurs au sein de l'école, pour ce qui est de la classe, la réponse doit venir sans hésitation : la classe est un lieu qui appartient prioritairement aux enseignants et aux élèves. Par conséquent, il appartient aux enseignants de définir les règles de la pédagogie. D'autres acteurs revendiquent un droit de regard sur la démarche éducative et les valeurs véhiculées dans l'école. Cela est souhaitable, à condition que les règles de partage des pouvoirs et des responsabilités soient bien explicites.

La décision de regrouper divers enseignements dans un bloc

unifié est pertinente. Jamais l'interdisciplinarité n'a été nécessaire comme aujourd'hui. Jamais les réseaux de la connaissance n'ont été aussi utiles.

Les ministres que l'on a questionné sur les priorités de l'éducation ne devraient pas tergiverser. L'école est le lieu de l'intelligence. On vient à l'école pour apprendre, pour se donner des points de repère, pour choisir dans les nombreuses valeurs qui nous interpellent. L'école est d'abord le lieu de respect de l'intelligence et des valeurs.

On ne saurait aller en répétant que les temps ont finalement peu changé. Cela est faux ! Les changements, dans le secteur des sciences humaines en particulier, ont été fort importants. Qui aurait osé, il y a quelques années, adopter une loi facilitante sur la question des mœurs sexuelles? Qui aurait osé mettre de l'avant la question du mariage entre deux femmes ou entre deux hommes?

LA FORMATION

GÉNÉRALE : UN PHARE

Le jour même où je rédige mes notes d'allo-

cution, je prends connaissance d'un article publié dans *Le Devoir* sous le titre : «La formation générale au cégep. Étrange aux yeux des élèves, indispensable à notre société.» L'auteur, professeur au cégep Saint-Jérôme, rappelle le premier fondement de la formation scolaire, la démocratie, puis deux grands principes : l'égalité et la liberté; il plaide pour un enseignement collégial qui maintiendrait la littérature, les arts, les langues étrangères, les sciences. Je veux bien, mais ceux qui doivent aménager les grilles horaires ne sauraient faire la multiplication des pains. Lorsque ce monsieur souhaite que tout soit maintenu, il est généreux mais irréaliste. Il nous faut procéder par la fusion, l'interaction, le croisement des disciplines scolaires. Les documents que vous avez produits sont réalistes. Ils tiennent compte des aménagements du temps disponible.

Les connaissances que vous transmettez sont structurantes dans la mesure même où vous les présentez dans leur rapport au monde et

N.D.L.R.

Voici le deuxième volet de la conférence prononcée par l'auteur, le 25 octobre 2003, lors de l'ouverture du 6^e congrès de sciences humaines. Le premier volet a été publié dans notre dernier numéro (Vol. 41, n° 4, (novembre-décembre 2003): 16-20)



non comme des données provisoires. Vous êtes également des généralistes, ce qui est un don du ciel. Que signifie cette fameuse ouverture sur le monde qui nous est servie à toutes les sauces? Que veulent dire les mots citoyenneté, diversité culturelle et culture? Ouvrir des portes, établir des rapports, se référer au monde réel voilà la démarche que nous devons favoriser.

Je viens de dire qu'il faut se référer au monde réel. Des exemples : André D'Allemagne, qui demandait à ses étudiants de se transformer en employés de ménage; le Musée d'archéologie de Montréal et l'expérimentation réelle; mes visites du Vieux-Longueuil; une visite d'un village comme une visite sur la rue Saint-Laurent. Les professeurs seraient-ils inquiets devant les changements. Pourquoi ne pas partager vos inquiétudes avec vos élèves? Donner du sens à votre environnement?

[...]

Le regroupement de plusieurs disciplines, considérées depuis fort longtemps comme des parents pauvres

du curriculum, n'a sûrement pas fait l'unanimité au sein des écoles. Le temps était venu de donner un sens à ces disciplines et d'inciter les enseignants à jeter des ponts entre des connaissances qui appartiennent à la même famille. Les communications sont devenues, au fil des dernières années, de colossales forces d'information.

Nous vivons en temps réel, comme nous produisons en temps réel. Est-ce bon, est-ce mauvais? Là n'est pas la question. La recherche de la vitesse, produit de technologies sophistiquées, la précision des techniques, la multiplicité des moyens de contrôle, la variété des matériaux sont autant d'outils au service de l'homme. On ne saurait refuser cependant d'établir des rapports entre les connaissances. On ne peut surtout se priver de l'éclairage de l'interdisciplinaire et de l'intercommunication entre des domaines de compétence. Une fougère ne pousse pas en terrain sec et une verge d'or ne pousse pas en terrain inondé, l'orme américain domine fiè-

rement, de façon solitaire, le champ où le troupeau se chauffe au soleil mais le bouleau se tient à l'orée de la forêt. Il appartient à la nature de protéger chacune de ses espèces sans en forcer l'évolution. Chaque espèce a son identité en même temps qu'elle a sa diversité.

COMMENT IDENTIFIER L'ÉCOLE DE LA RÉUSSITE?

Il faut d'abord parler de la responsabilité générale en éducation. Nous ne parlons pas d'une usine, d'un bureau d'affaires, de production; nous parlons d'un lieu, l'école, où l'on poursuit des buts sociaux, où l'on «donne forme» aux jeunes, où l'on invite les jeunes à se dépasser. Nous sommes ici en plein cœur des valeurs. Nous fabriquons des hommes et des femmes qui sont la richesse la plus précieuse au monde.

Les jeunes sont les premiers responsables de leur éducation, ils sont spongieux, ils sont accueillants; ils sont ouverts et ils sont capables d'émerveillement.

ment.

Les parents sont de plus en plus présents à l'école. Cela peut être parfois très utile, le succès de la présence des parents tient beaucoup à la compréhension des rôles de chacun, en particulier de la direction de l'école.

Les parents voudraient bien, parfois, passer le flambeau de la responsabilité éducative de leurs jeunes à d'autres personnes : les enseignants; même si ceux-ci sont compétents, dévoués et habiles, ils ne sauraient être des subsidiaires dans l'éducation des jeunes. Les enseignants sont des spécialistes en éducation scolaire, pas nécessairement en éducation familiale.

Faut-il parler de succès, de réussite, de connaissance acquise, d'effort de dépassement en éducation. Il se trouve encore des citoyens qui se veulent à l'avant-garde et qui dénoncent l'école de la connaissance.

Comment déceler une école de la réussite?

- Une école centrée obstinément sur la personne et sur les valeurs.

L'école est le lieu de l'intelligence. On vient à l'école pour apprendre, pour se donner des points de repère, pour choisir dans les nombreuses valeurs qui nous interpellent.

L'école est d'abord le lieu de respect de l'intelligence et des valeurs.

Ouvrir des portes, établir des rapports, se référer au monde réel voilà la démarche que nous devons favoriser.

...école...

La science a son langage, son mode de raisonnement, son univers propre. Le domaine des humanités a aussi son mode de raisonnement, qui n'est pas moins rigoureux que les autres modes. Il appartient au professeur d'exploiter toutes ces richesses.

- Une école centrée sur l'acquisition et l'intégration des connaissances.

- Une école prête à s'ouvrir à plusieurs univers et à leur compréhension.

- Une école de la liberté.

- Une école qui combat la facilité.

- Une école qui assure l'ouverture d'esprit et la capacité d'adaptation.

- Une institution tournée vers l'avenir.

J'ai choisi de rappeler les fondements de l'école humaniste, l'école qui place la personne au cœur de son action. J'ai voulu m'élever au-dessus des escarmouches politico-pédagogiques. Comment parler de **l'école de la réussite** sans parler de **l'école de l'exigence** ?

En notre siècle se trouvent tout à la fois davantage de connaissances et davantage d'hommes qui ont connaissance de ces connaissances. La connaissance a progressé, et elle a été suivie dans son progrès par l'information, qui en assure la dissémination dans le public. D'abord l'en-

seignement tend à se prolonger de plus en plus tard et à se répéter de plus en plus souvent dans le cours de la vie; ensuite les outils de communication de masse se multiplient et nous couvrent de messages à un degré inconcevable avant notre époque. Qu'il s'agisse de vulgariser la nouvelle d'une découverte scientifique et de ses perspectives techniques, d'annoncer un événement politique ou de publier les chiffres permettant d'apprécier une situation économique, la machine à informer devient de plus en plus égalitaire et généreuse.

Aujourd'hui, les hommes savent ou peuvent savoir beaucoup. La supériorité de notre siècle sur les précédents semble donc tenir à ce que les dirigeants ou les responsables de tous domaines disposent de connaissances plus fournies et plus exactes pour préparer leurs décisions, cependant que le public, de son côté, reçoit en abondance les informations qui le mettent en mesure de juger du bien-fondé de ces décisions. Une si grande convergence de fac-

teurs favorables a dû, en bonne logique, engendrer une sagesse et un discernement sans exemples dans le passé.

CONCLUSION : PUISER DANS LES RICHESSES AMBIANTES

Redonner aux questions sociales une place nouvelle et un élan dans leur diffusion est sûrement une voie d'avenir. Geste de culture s'il en est! Des champs sont à notre portée. J'en retiens cinq :

1. La culture et ses ramifications

Quel professeur n'a pas rêvé de pouvoir puiser dans tous ces matériaux qui lui sont offerts par la société et par son environnement. On évoque souvent la culture comme étant la connaissance des grands auteurs. On laisse entendre qu'une personne cultivée doit connaître Balzac ou Bernanos, Mozart ou Berlioz. On tient souvent la musique qu'affectionnent les jeunes pour un ensemble de bruits qui choquent l'oreille des adultes. On divise fi-

nalement le monde en deux secteurs qui ne communiquent pas l'un avec l'autre.

Les jeunes veulent faire leur propre musique, ils veulent s'adonner à des œuvres à caractère social et engagé. Ils ne font pas des graffitis en vue d'une exposition dans les musées. Ils font des graffitis pleins de messages qu'ils espèrent être vus et entendus.

Quelle richesse pour un professeur du domaine social.

Parlant de la culture des jeunes et de leur refus de se laisser enfermer dans l'ordre établi, c'est probablement le terme de **polyculture** qu'il faut employer.

2. La polyculture

La polyculture s'inscrit chez les jeunes, par la fusion, la juxtaposition, le maillage, la cohabitation des humanités et des sciences. L'architecture se fait sculpture, la danse se fait théâtre. Le théâtre se fait musique... Les matériaux se marient de façon audacieuse : le verre côtoie l'aluminium, les produits composites rehaussent les bois nobles, les cos-

tumes empruntent à des matériaux synthétiques et la musique tire des sons de l'électronique, de la nature ou d'objets destinés initialement à de tout autres fins.

3. La ville

On ne saurait isoler les jeunes de la Cité. La ville, par ses contradictions et ses convergences, s'inscrit fort bien dans cette culture aux mille visages. Niveau politique le plus rapproché du citoyen, elle est aussi le gouvernement le plus ancien. La ville étonne, émerveille, suscite la crainte. Tantôt, elle est le lieu de la violence; tantôt, elle offre des moments de détente. La ville est une grande famille. Dans les épreuves, elle s'attend à ce que ses élus soient présents et qu'ils posent des gestes de bon père de famille. En même temps, elle exige d'eux une grande rigueur administrative.

La ville, quelle que soit son envergure, est un territoire culturel. On y cherche l'anonymat, la diversité, la liberté que procure la proximité de l'inconnu. Les grandes manifestations, qui

s'organisent régulièrement et qui absorbent un trop-plein d'énergie, selon un rituel important, un autre exemple. On dénigre souvent la ville en faisant état de sa violence et de sa criminalité, mais on demeure des citadins à tous crins. C'est que la ville permet d'établir des rapports fugaces ou tenaces. C'est selon...

4. L'univers scientifique et technique

La place nouvelle qui est faite à l'univers social ne saurait occulter les autres univers, notamment ceux des sciences et des arts. Dans l'hypothèse d'un enseignement bien intégré, ces domaines de la connaissance deviennent des matériaux qui alimentent l'univers social. Il ne s'agit pas de recréer des cloisonnements qu'il est si difficile à extirper. Tous les éléments d'une véritable formation scolaire sont chevillés et se nourrissent mutuellement. La science a son langage, son mode de raisonnement, son univers propre. Le domaine des humanités a aussi son mode de raisonne-

ment, qui n'est pas moins rigoureux que les autres modes. Il appartient au professeur d'exploiter toutes ces richesses.

5. L'art et la création

On ne peut parler des sources disponibles pour l'enseignement du domaine social sans dire quelques mots de la création et des arts. D'abord pour signaler le fait que la création n'appartient pas à certaines disciplines jalouses de leur fief. Quand j'assiste à des manifestations du genre *Étalez votre science* ou encore *Les petits débrouillards*, je ne puis qu'admirer l'esprit d'invention des jeunes scientifiques. Le message est clair : la créativité traverse à l'horizontal toutes les disciplines, tous les domaines de la connaissance.

Au moment où j'écris ces lignes, des guerres font rage dans des régions dont nous connaissons bien peu de choses. De toute évidence, des hommes ont perdu le contrôle des pays qu'on leur a confiés. Les seules réponses aux questions qui se posent sont la

souffrance, l'exil, la torture. Un jour, lorsqu'il ne restera plus d'obus et de soldats, l'homme regardera autour de lui et il reprendra la bêche et le pic pour déterrer les obus, inhumer ses parents et ses enfants et planter des fleurs et des arbres. Ce sera la victoire pour ceux qui, comme vous, croient en un monde qui réunit toutes les conditions pour être heureux. L'univers de la pensée et des idées, les lieux de connaissance et de culture seront alors perçus comme la vraie richesse, celle dont les voleurs ne peuvent s'emparer comme on le dit dans les Écritures.

DOCUMENTS CONSULTÉS

- corde, 12 octobre.
- DRU, Jean-Marie (1997), *Disruption*, Ed. Village mondial.
- HARVEY, Pierre-Léonard (2001). *La nouvelle éducation*. Les Presses de l'Université Laval.
- REVEL, Jean-François (1988). *La connaissance inutile*. Grasset.
- SÉGAL, André et LEMIRE, Gilles (1998). *Réflexions sur la fonction sociale du rapport à l'antériorité*. Textes et annexes préparées par André Ségal pour le musée de la civilisation.
- SALMON, Robert (2002). *21 défis pour le XX^e siècle*. Économica.
- WILSON, Edward O (2000). *L'unicité du savoir. De la biologie à l'art, une même connaissance*, Robert Laffont.
- L'École des Ursulines de Québec, *Vie pédagogique* (Bulletin).
- ARPIN, Roland (2002), *Territoires culturels*, Fides.
- BERNARD, Louis (1982). *Pour une fonction publique sensible aux besoins du public, compétente et efficace, la voie de l'imputabilité*. Allocution prononcée devant l'Institut d'administration du Canada, Section de Québec, Hôtel le Con-

BONNES GENS, VENEZ OÛIR DOULCES MUSIQUES...

LISE ROY — OLIFANT MUSIQUE

OLIFANT MUSIQUE SOULIGNE AVEC FIERTÉ LA NOMINATION DE L'ALBUM INTITULÉ **PHILIPPE GÉLINAS - MÉNÉTRIER**, DANS LA CATÉGORIE ALBUM DE L'ANNÉE - TRADITIONNEL, AU GALA DE L'ADISQ 2003. DANS CE DISQUE QUI NOUS PLONGE DANS L'UNIVERS SONORE TRÈS VARIÉ DE LA MUSIQUE ANCIENNE, **PHILIPPE GÉLINAS** PERSONNIFIE LE **MÉNÉTRIER**.

Les mots *ménétrier*, *menestrier* et *menestrel* désignent le musicien, le chanteur, le joueur de plusieurs instruments. C'est celui qui mène la danse, accompagne le théâtre ou anime la fête au village. Philippe Gélinas le situe à son époque, de la fin du Moyen Âge à la Renaissance, et le présente dans son milieu. De nombreux musiciens ont contribué à la réalisation de ce disque qui nous donne à entendre luths, harpe, vielles à roue ou à archet, dulcimer, viole de gambe, chalémie, saqueboute, cromornes etc.

Interprète spécialisé en musique ancienne, Philippe Gélinas a participé à plusieurs tournées en Amérique et en Europe au cours des vingt dernières années. Il a joué et enregistré principalement avec l'Ensemble Claude Gervaise. Il a travaillé

pour la compagnie musicale La Nef, volet jeune public et a collaboré à différents événements culturels avec



le Studio de musique ancienne de Montréal, le Toronto Consort, le groupe Strada et l'Ensemble Anonymus. En 1989, il fonde l'Atelier du conte en musique et en images, dont il assure la direction artistique. Parmi les diverses créations réalisées par cette compagnie, le concert solo *Le Ménétrier* a reçu en 1999 un Prix Opus, décerné par le Conseil québécois

de la musique. Le présent album où Philippe Gélinas est entouré de musiciens talentueux d'ici et d'ailleurs, puise son inspiration de ce spectacle et du travail réalisé auprès du public au fil des années.

Après avoir participé durant l'été à diffé-

waska, au Nouveau-Brunswick, avec la marionnettiste Lise Arsenault-Dyke, le spectacle intitulé *MariMusette*, sous le thème de la musique, des instruments et des traditions populaires au début de l'histoire du Canada.

Philippe Gélinas, personnifiant le *ménétrier* des temps anciens, poursuit vaillamment son chemin sur les routes du Québec et d'ailleurs avec ses instruments, ses contes et ses anecdotes historiques... En nomination au Gala de l'ADISQ 2003, *Philippe Gélinas - Ménétrier* est disponible en magasin sous la réf-

rence OLCD 9545. Philippe Gélinas réalisait à l'automne 2003 une tournée du *Ménétrier* dans les cégeps du Québec qui le conduisait jusqu'en Gaspésie, dans le cadre du Festival La Virée. De plus, dans le cadre d'une tournée parrainée par les Jeunesses musicales du Canada, il présentait en novembre aux enfants des écoles de la région du Mada-

rence OLCD 9545. Philippe Gélinas assume la direction artistique du disque et en signe les arrangements avec son réalisateur Marcel Benoît. Ce premier album solo est distribué par Interdisc et est également disponible au www.lemenetrier.com

FORUM DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

SUR LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE CANADIENNE

DU 31 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 2004

COLLINE DU PARLEMENT, OTTAWA

- Observez de l'intérieur le système parlementaire canadien.
- Rencontrez des parlementaires et des spécialistes de la politique, de la procédure et de l'enseignement.
- Analysez des aspects clés de la démocratie parlementaire.
- Élaborez des ressources pédagogiques pour l'enseignement de notions sur le Parlement, la gouvernance, la démocratie et la citoyenneté.
- Pour être admissible, vous devez enseigner présentement les sciences humaines (ou une matière connexe) à des élèves de la 4^e à la 12^e année, ou du cégep.
- Soixante-dix candidats seront choisis par un comité d'éducateurs de tout le pays.
- Des frais d'inscription de 300 \$ sont exigibles au moment de la sélection.
- Le programme couvre les frais de déplacement et d'hébergement ainsi que la plupart des repas.

Des renseignements supplémentaires et des formulaires d'inscription sont disponibles à la Bibliothèque du Parlement :

(613) 992-4763

(région de la capitale nationale)

1 866 599-4999

(sans frais à l'intérieur du Canada)

www.parl.gc.ca

(«Au sujet du Parlement»)

Les demandes doivent être expédiées par courriel ou par la poste au plus tard le 30 avril 2004 (le cachet de la poste faisant foi).

Information available in English.



REPÈRES

Les 100 ans de l'aviation

LA REVANCHE D'ICARE

Ils avaient bien du mérite

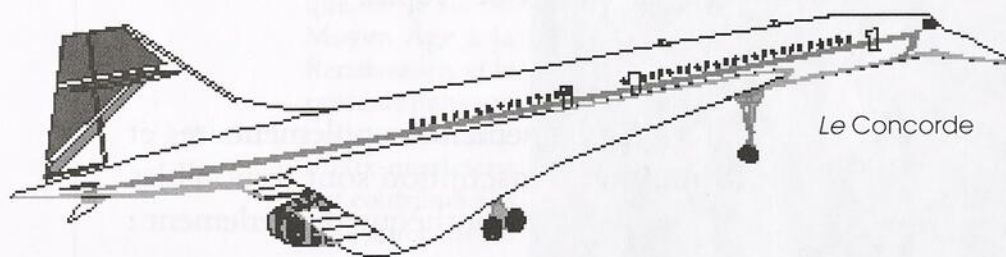
À voler en ce temps-là

Ces grands oiseaux insolites

Faits de bambou et de soie

(Paroles du thème d'une mini-série sur les débuts de l'aviation, diffusée à Radio-Canada, il y a une vingtaine d'années)

Voler ! Ah ! voler... Comme les oiseaux, s'affranchir de la prison de la pesanteur... s'élever dans les airs... planer au-dessus de la morne réalité quotidienne ! Voir les choses de haut ! Depuis l'aventure d'Icare et de Dédale, combien d'hommes en avaient rêvé ? Combien de téméraires avaient tenté, sans succès, de s'envoler ? Combien avaient, tels Léonard de Vinci, imaginé des machines à la démesure de leurs espérances ? Il y eut, un jour, les frères Montgolfier. Bravo ! Mais les désirs demeuraient inassouvis; on voulait tout contrôler : l'envol, la direction du vol et le retour d'un engin plus lourd que l'air. Il y a une centaine d'années, ce rêve s'est réalisé. Icare a eu sa revanche !



Le Concorde

Le mythe d'Icare

Héros de la mythologie grecque.

Fils de Dédale. Avec son père, Icare fut emprisonné par le roi Minos dans le Labyrinthe. Tous deux tentèrent de s'échapper au moyen d'ailes formées de plumes d'oiseaux et jointes avec de la cire. Dédale traversa la mer. Mais Icare, négligeant les conseils de son père, s'éleva trop haut; le soleil fondit la cire et il fut précipité dans une partie de la mer Égée qui prit son nom. Son corps, poussé par le flot sur le rivage, fut enseveli par Héraklès.



Le mythe d'Icare

(fresque de Pompéi)

Mercure, Gabriel, Cupidon; dieux, anges, angelots, démons...

Porteurs de messages de tous ordres, l'imagination humaine les a doté d'ailes pour leur permettre d'échapper au monde terrestre.



DOCUMENT

«À notre réveil, un vent de 37 à 46 km/h soufflait du nord. Nous avons sorti la machine tôt... Après avoir fait tourner le moteur et les hélices pendant quelques minutes, je me suis installé sur la machine. (...) 10 h 35, premier essai. La machine a décollé alors qu'elle arrivait sur le quatrième rail (de la rampe de lancement). J'ai trouvé la commande de direction assez dure. En conséquence, la machine montait soudainement puis descendait aussi soudainement vers le sol.»

Journal d'Orville Wright, 17 décembre 1903. Cité dans Pascal Barollier (2003), «Deux bricoleurs, une page et c'est parti», *La Presse*, 14 décembre 2003, cahier *Actuel*, p. 7.

Les frères Wright furent les premiers à maîtriser les bases du vol mécanisé, de la portance, de la propulsion et de la maniabilité

DEUX APPAREILS DIFFÉRENTS, DEUX CONCEPTIONS SEMBLABLES

Le 14 bis de Santos-Dumont

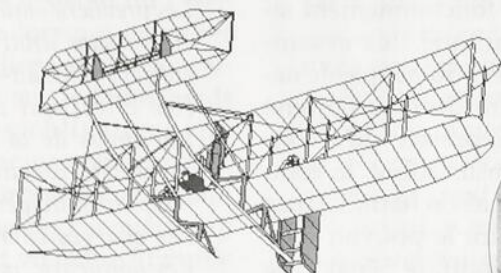
- structure de bambou
- articulations en aluminium
- voile recouverte de soie
- moteur à essence

Le Flyer des frères Wright

- structure de pin
- recouvert de tissu en mousseline
- moteur 12 CV, 4 cylindres
- envergure : 12,3 m
- longueur : 6,4 m
- hauteur : 2,8 m



Alberto SANTOS-DUMONT (1876-1932)



Le Flyer des Wright



Wilbur WRIGHT (1867-1912)



Orville WRIGHT (1871-1948)

Au Brésil, on considère Santos-Dumont comme celui qui a réalisé le premier vol motorisé. En France, certains accordent cette gloire à Clément Ader. Qu'en pensez-vous ?

DES SITES

- L'aviation avant 1914 : www.chez.com/avion
- Avions légendaires : avions.legendaires.free.fr
- Mémoire de l'air : www.newtwch.fr/mdla/

COMPARAISONS DES PERFORMANCES DE QUELQUES PIONNIERS DE L'AVIATION

ANNÉE	DATE	QUI	AVION	DESCRIPTION	DURÉE	ALTITUDE	DISTANCE
1890		C. ADER	Éole	1 ^{er} décollage / 1 ^{er} vol motorisé, non contrôlé		20 cm	50 m
1903	17 décembre	a) O. WRIGHT	Flyer	1 ^{ers} vols motorisés et contrôlés (secrets)	12 s	3 à 4,5 m	36,5 m
		b) W. WRIGHT		Décollage sans vent, vol et atterrissage	59 s		260 m
1905		frères WRIGHT		Décollage sans vent, vol et atterrissage (secret)			
1906	21 octobre (?)	A. SANTOS-DUMONT	14 bis	1 ^{er} à décoller, voler, se diriger et atterrir par ses propres moyens		2 m	
1906	12 novembre	A. SANTOS-DUMONT	14 bis	Amélioration de sa précédente performance	21 s	± 6 m	220 m
1908	4 juillet	G. H. CURTISS		Gagne le concours de vol de l'American Club des É.-U.			> 1 km
1909		frères WRIGHT		Vol au-dessus de New York et autour de la statue de la Liberté (vol public)			

Un problème d'identité dans l'Empire romain : LA CITOYENNETÉ ROMAINE

ELLA HERMON

TITULAIRE DE LA CHAIRE SENIOR DE RECHERCHE DU CANADA

EN INTERACTIONS SOCIÉTÉ-ENVIRONNEMENT NATUREL DANS L'EMPIRE ROMAIN — UNIVERSITÉ LAVAL

À L'HEURE OÙ LES NATIONS DE PART ET D'AUTRE DE L'ATLANTIQUE TROQUENT LEUR IDENTITÉ SPÉCIFIQUE EN FAVEUR DE L'APPARTENANCE À DE GRANDS RASSEMBLEMENTS MULTINATIONAUX, IL DEVIENT IMPORTANT DE FAIRE REVIVRE L'EXPÉRIENCE ROMAINE DE LA CITOYENNETÉ UNIVERSELLE QUI SE RÉALISE AU FUR ET À MESURE DES TRANSFORMATIONS D'UN ÉTAT AYANT ATTEINT LES LIMITES DU MONDE CONNU À L'ÉPOQUE (L'ORBIS TERRARUM). LA CITOYENNETÉ ROMAINE EST, EN EFFET, LE MOYEN DE LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE À TRAVERS L'HISTOIRE DE L'EMPIRE ROMAIN ET L'ACCOMPLISSEMENT D'UN CONSENSUS SOCIAL SUR LES DROITS ET LES DEVOIRS DU CITOYEN. NOUS PASSERONS EN REVUE QUELQUES ÉTAPES SIGNIFICATIVES DE CE CHAPITRE D'HISTOIRE QUI TRACENT L'ÉVOLUTION DE LA CITOYENNETÉ ROMAINE OUVERTE VERS L'ASSIMILATION DE L'ÉTRANGER À LA CITOYENNETÉ UNIVERSELLE. NOUS SOULIGNERONS ÉGALEMENT SON CARACTÈRE IDENTITAIRE, COLLECTIF ET INDIVIDUEL, ET LE PRINCIPE DE L'ÉGALITÉ PROPORTIONNELLE PAR RAPPORT À L'ÂGE ET LA FORTUNE QU'ELLE PRÔNE.

La citoyenneté romaine naît avec la Cité, la «*Civitas*», qui réunit, dès le VIII^e siècle av. J.-C., des clans (les *gentes*)¹ qui habitent les collines de Rome et leurs environs. Une tradition place dès les origines de Rome le conflit entre les deux catégories de citoyens, les patriciens et les plébéiens, les derniers ne faisant pas partie des *gentes*. Très tôt naît le concept de l'étranger par rapport à l'appartenance à un clan gentilice, ce qui se traduit par une définition très structurée des droits du citoyen de manière à les diviser et à les regrouper dans des sélections variables selon les circonstances. C'est ainsi que les plébéiens, qui

finissent par se regrouper par *gentes* n'ont pas la quintessence des droits publics - le droit d'accéder aux magistratures du peuple (*ius honores*)-, ni l'essentiel des droits privés pour la transmission de leur condition de citoyens à leur successeurs, à savoir, le droit de contracter le mariage avec les citoyens romains (*conubium*). Leur combat pour la conquête de ces droits, qui domine les deux siècles de la République (V^e-III^e av. J.-C.), fait naître, dans une atmosphère révolutionnaire, le légendaire édifice des institutions républicaines, l'exemple universel de l'équilibre dans l'État. Aucun autre État antique n'a connu

le fonctionnement simultané des assemblées du peuple de nature diverse comme l'expression du consensus social, la combinaison harmonieuse entre le pouvoir consultatif, le Sénat et le pouvoir exécutif, les magistratures. Ce même conflit sert de toile de fond à la conquête de l'Italie par Rome moyennant sa citoyenneté comme instrument d'assimilation ou d'intégration complète à la communauté romaine. La question de l'identité est plus forte que les armes, et, vers le milieu du III^e siècle av. J.-C., est née l'Italie romaine comme la somme des communautés avec la citoyenneté romaine, entière ou partielle, et des communautés alliées qui gardaient jalousement leur propre identité moyennant des traités avec Rome. Cet art de promouvoir une identité citadine comme moyen d'assimilation des peuples conquis, intrigue encore au II^e siècle de notre ère l'esprit encyclopédique de l'auteur Aulie Gelle (~125-180) qui cherche dans l'histoire l'étymologie des mots :

Les premiers «municipes» sans droit de suffrage sont, dit-on, [les cités] qui ont l'honneur de la citoyenneté romaine, mais avec dispense des charges comme des honneurs, pour l'aide qu'ils nous avaient apportée Les «colonies» sont bien autre chose que les municipes; elles ne sont pas nées hors de la ville; elles n'ont pas, pour ainsi dire, de racines à elles; ce sont, somme toute, des rejetons de la cité; elles ne s'appartiennent pas, elles possèdent exactement le droit et les lois du peuple romain (Les nuits attiques, XVI, 13)².

On trouve ainsi des municipes et des colonies de droit romain et de droit latin, droit inférieur à la citoyenneté romaine, mais basé sur les mêmes droits et devoirs du citoyen³ avec une option virtuelle de les acquérir intégralement par le droit d'immigration à Rome, longtemps le seul endroit où sont exercés les droits politiques du citoyen. Cet esprit accueillant d'une citoyenneté ouverte et assimilatrice s'effrite

N.D.L.R.

Atelier présenté dans le cadre du 6^e congrès des sciences humaines (octobre 2003)



dès le début du I^{er} siècle lorsque les alliés italiens se sont écroulés sur le lourd poids des obligations qui leur incombaient dans la marche ininterrompue des conquêtes qui ont vu naître l'Empire romain. Une double crispation, celle du rejet romain des demandes répétées des alliés d'obtenir la citoyenneté romaine et celle du mécontentement grandissant de ces derniers face au déséquilibre des droits et des devoirs des citoyens romains et les autres, ces alliés qui ont contribué par leur sang et leurs biens à la naissance de l'Empire. C'est au cours de la guerre sociale (91-88 av. J.-C.) que se précise la notion de l'autre, l'étranger par rapport aux droits et aux devoirs du citoyen romain, par rapport au droit romain, par rapport à la politique impérialiste de Rome et un fragment d'un discours d'époque rend bien l'atmosphère de cette double crispation qui a précédé la guerre sociale :

Si vous donnez la Cité aux Latins, pensez-vous que vous aurez alors autant de

place que vous en avez maintenant dans ces réunions publiques, ou pour vos fêtes ? Ne croyez-vous pas qu'ils occuperont tout ? Malcovati, (*Oratorum Romano-rum Fragmenta* = ORF², p. 144).

L'Italie romaine, unifiée par la citoyenneté romaine sur tout le territoire allant jusqu'au fleuve Pô, naquit de cette confrontation. Les nouveaux citoyens se sont inscrits progressivement dans les 35 tribus de citoyens qui correspondaient jusqu'alors à des unités territoriales précises. La citoyenneté romaine était directement associée au domicile. En défaisant l'équation entre citoyenneté et domicile, on jette les bases de la citoyenneté universelle. Les pleins droits du citoyen pouvaient s'exercer désormais sur toute l'étendue de l'Empire.

Après une longue période de conquête et d'expansion territoriale durant la République, une stabilisation autour des frontières naturelles dans la « Paix romaine » s'établit depuis Auguste

(63 av. J.-C.-14 ap. J.-C.)⁴ et pour deux siècles encore. L'Empire romain amorce alors une marche séculaire de la survie à travers des crises et des redressements jusqu'au VI^e siècle de notre ère. Apogée et début de l'Antiquité tardive, voici des frontières que certains historiens dressent pour ce deuxième siècle de notre ère, mais qui amorce sans doute une longue série des continuités et des ruptures de plus en plus frappantes aux siècles suivants. L'Empire romain s'appuie, en fait, sur une base solide composée d'une mosaïque de cités de statuts différents moyennant la citoyenneté romaine. Au sommet d'une structure pyramidale se situe le pouvoir centralisateur de l'Empereur assis sur une double administration, centrale et provinciale, et appuyé par l'armée. C'est la vision que rendra au II^e siècle le rhéteur Aélius Aristide, cité ci-bas. Les continuités vont dans le sens d'une bureaucratisation de plus en plus imposante de l'administration, de la survie des cités et non de leur déclin qu'on

envisageait autrefois. Cette vie citadine est plus intense et plus centralisée dans de grands centres urbains; elle est porteuse de la romanité, de l'esprit de la citoyenneté romaine.

En 212, l'Empereur Marcus Aurelius Antoninus dénommé Caracalla (188-217) accorde la citoyenneté romaine à tous les citoyens de l'Empire, à une exception près⁵. S'agit-il d'un acte révolutionnaire ou de la ratification d'un état de fait? Certaines langues malveillantes parmi les contemporains ont qualifié cet acte comme une mesure fiscale, car les citoyens romains étaient de plus en plus taxés à l'époque. Personne n'est pourtant dupe : cette « constitution antonine » n'est nullement révolutionnaire. L'Empire comme mosaïque des droits et des devoirs de la citoyenneté romaine, collective et individuelle, est une réalité séculaire et le discours du rhéteur Aélius Aristide (117-181 de notre ère), originaire de l'Asie Mineure, le confirme un demi-siècle plus tôt :

Il devient important de faire revivre l'expérience romaine de la citoyenneté universelle qui se réalise au fur et à mesure des transformations d'un État ayant atteint les limites du monde connu à l'époque

...citoyenneté romaine...

En défaisant l'équation entre citoyenneté et domicile, on jette les bases de la citoyenneté universelle. Les pleins droits du citoyen pouvaient s'exercer désormais sur toute l'étendue de l'Empire.

Mais il y a quelque chose qui, décidément, mérite maintenant autant d'attention et d'admiration que tout le reste : je veux dire votre généreuse et magnifique citoyenneté. Romains, avec sa grandiose conception, car il n'y a rien d'équivalent dans toute l'histoire de l'humanité. Vous avez fait deux parts de ceux qui vivent sous votre Empire - c'est-à-dire toute la terre habitée - et vous avez donné partout la citoyenneté et le droit de parenté avec vous à ceux qui représentent les élites du talent, du courage ou de l'influence, le reste vous étant soumis comme des sujets. Ni les mers ni les terres ne sont un obstacle sur la route de la citoyenneté, l'Europe et l'Asie ne sont pas traitées différemment. Tous les droits à la disposition de tous. Aucun de ceux qui méritent pouvoir et confiance n'est tenu à l'écart, mais au contraire une libre communauté a été établie pour toute la terre, sous la direction d'un responsable unique garant de l'or-

dre du monde, qui se trouve être le meilleur possible; et tous se pressent, afin que chacun reçoive son dû, vers votre citoyenneté, comme vers une commune agora. Et les autres cités ont leurs propres frontières et leur propre territoire, cette cité (la vôtre) a pour territoire le monde habité tout entier. (Éloge de Rome, 59-61).

Les mots flatteurs de l'orateur éclairent un deuxième aspect du caractère identitaire de la citoyenneté romaine, celui de l'identité individuelle du citoyen qui apparaît comme un privilège «des élites du courage ou de l'influence», ce qui nuance davantage la vision de l'autre, l'étranger, «le pérégrin» : «le reste vous étant soumis comme des sujets». Le citoyen romain n'est pas uniquement celui qui l'a reçu à la naissance, mais surtout, en ce deuxième siècle, celui qui l'a mérité par ses qualités, par ses services. Un demi-siècle plus tard, un citoyen naturalisé, l'Africain Séptime Sévère (193-211), est porté au trône impé-

rial, et des esclaves affranchis deviennent des fonctionnaires impériaux dès le I^{er} siècle. Toutefois, la voie la plus constante de l'accès à la citoyenneté reste le service militaire. Un diplôme militaire⁶ qui confirme publiquement l'attribution de la citoyenneté romaine «du droit de cité» à Marcus Papirius, à la suite de vingt-six ans de service comme rameur de la flotte égyptienne aux temps de Titus Flavius Vespasianus (79-81), est un bon exemple. L'onomastique des personnages est révélatrice de leur condition qui a précédé l'octroi de la citoyenneté romaine : celle d'un rameur est latine, Marcus Papirius, fils de Marcus, est probablement une trace de la condition d'affranchi de son père; celle de son fils Carpinus est également latine, mais celle de sa femme est indigène : Tapyra, fille de Trypho. Le document dit que :

«Ceux... qui ont accompli vingt-six années de service ou plus et ont été démobilisés avec un certificat de bon soldat et dont les

noms sont écrits ci-dessous, ainsi qu'à leurs enfants et à leur descendance a donné le droit de cité et le droit de mariage légitime avec les femmes qu'ils pouvaient avoir au moment où le droit de cité leur a été donné... (Corpus Inscriptionum Latinarum = CIL, XVI, 34).

Bien que l'octroi du droit de cité romaine (*civitas*) inclut les droits publics et privés, la mention du mariage n'est pas redondante, car elle est rétroactive pour régulariser les unions antérieures qui n'étaient pas reconnues par le droit des citoyens. Les droits publics des citoyens sont le droit de vote (*ius suffragium*) et le droit d'être élu aux fonctions publiques (*ius honores*). Les droits privés du citoyen sont le droit de pleine propriété, d'aliéner et d'acquérir (*commercium*), de contracter des mariages avec des citoyens romains (*conubium*). L'exercice de ces droits est à l'origine du droit privé romain qui répertorie toute une série de cas réglés par les magistrats et de plus

en plus par l'Empereur, et cela avant leur codification tardive. Le droit romain privé naît dans l'exercice de la vie civique. Le droit public, par contre, diminue les droits et les devoirs des citoyens par l'exercice de la vie publique dès la fin de la République et sous l'Empire.

Selon la tradition littéraire, le deuxième roi étrusque, Servius Tullius, établit, au VI^e siècle av. J.-C., les cadres de la vie civique par l'opération d'un recensement (le *census*⁷) qui détermine, selon le principe de l'égalité proportionnelle, les devoirs militaires et politiques des citoyens et est réalisé par un magistrat spécialement créé à cet effet : le *censor*⁸. Les citoyens sont répartis selon cinq classes censitaires, chacune avec un certain nombre des centuries selon l'âge et la fortune. Unités de combat et unités de vote, les centuries servent de cadre aussi bien pour la mobilisation de citoyens que pour la prise de décisions dans l'assemblée centuriate. L'assemblée centuriate réunit le peuple en armes sur le Champ de

Mars en dehors de l'espace sacré de la ville.

Les devoirs fiscaux des citoyens contribuables suivent un autre cheminement. D'abord obligatoire pour tous jusqu'en 167 av. J.-C., le tribut est aboli par la suite et prend des formes diverses d'imposition selon le statut social et en fonction d'un système d'exception provincial, un droit successoral. Les ordres politiques deviennent de plus en plus taxés au IV^e siècle.

La guerre sociale au I^{er} siècle a mis les bases de la citoyenneté universelle en multipliant les centres civiques où le citoyen pouvait exercer ses droits politiques. Les recensements se déroulent sur l'ensemble des territoires de l'Empire, associés à des opérations de cadastres des terres, de vraies assiettes foncières pour une taxation de plus en plus contraignante.

Le pouvoir centralisateur de l'Empereur, depuis Auguste, détourne le consensus populaire qui s'exprimait durant la République par le vote des assemblées populaires. La Rome républi-

caine est l'exemple historique par excellence qui atteste un fonctionnement simultané des assemblées populaires de nature diverse⁹. La dernière assemblée tribale se réunit à l'aube du I^{er} siècle de notre ère. L'assemblée des curies était déjà factice durant la République. Auguste réduit l'assemblée centuriate à un nombre limité de centuries pour le choix ou la nomination en bloc de magistrats. Parallèlement, il instaure une bureaucratie impériale qui n'est plus redevable au vote populaire, mais qui est entièrement soumise à sa propre volonté. L'armée des citoyens n'est plus composée, depuis les réformes militaires de Marius, de soldats citoyens mobilisés obligatoirement, mais de soldats volontaires et de plus en plus de citoyens fraîchement naturalisés, d'Italiens, de provinciaux.

Toutes ces transformations des principes de base de la citoyenneté romaine sont inhérentes à la longue durée de l'État multiculturel et multiethnique

qu'est l'Empire romain. Avant que la notion de nation soit créée, son caractère universel donne naissance à un vrai patriotisme et à un sentiment d'appartenance dont le discours d'Aélius Aristide s'est fait témoin.

Quelle est la leçon de l'histoire ? La citoyenneté romaine n'est pas automatique, son caractère universel n'attend pas la constitution de Caracalla au III^e siècle, mais se forge tout au long de l'histoire de l'Empire par le sentiment d'appartenance qu'elle a généré, soit comme identité individuelle liée à l'émulation du mérite, soit comme identité collective par un système hiérarchisé de promotion. Tout cela peut s'expliquer par le fait que l'unité de base de l'Empire reste la Cité et que le patriotisme civique surpasse les grands groupements administratifs des territoires de l'Empire tardif qui, souvent, ont été à l'origine des nations de l'Europe moderne.

Ces mérites ne peuvent pas occulter les limites des droits des citoyens, propres au

Toutes ces transformations des principes de base de la citoyenneté romaine sont inhérentes à la longue durée de l'État multiculturel et multiethnique qu'est l'Empire romain.

...citoyenneté romaine...

Quelle est la leçon de l'histoire ? La citoyenneté romaine n'est pas automatique, son caractère universel n'attend pas la constitution de Caracalla au III^e siècle, mais se forge tout au long de l'histoire de l'Empire par le sentiment d'appartenance qu'elle a généré

monde antique. En guise de conclusion, prenons l'exemple de l'incapacité des femmes d'exercer des droits politiques, leur simple fonction de conservation des lignées, quels que soient les droits privés qu'elles réussissent à se faire reconnaître au fil des années. Les discours d'époque sont particulièrement révélateurs, car les femmes sont un sujet constant de plaisanterie lié à leur fonction productrice scellée par le mariage, le *conubium* romain.

Citons à titre d'exemple une plaisanterie qui est restée ancrée dans la mémoire collective pour être recueillie comme une anecdote au II^e siècle par Aulu Gelle, IV, 20 et qui reproduit une scène de l'établissement de l'état civil devant le censeur Marcus Porcius Caton (234-149), réputé pour sa sévérité :

Les censeurs, selon la coutume, faisaient prêter serment sur les épouses. La formule était ainsi conçue : « Répondez selon votre conscience : êtes-vous marié ? » Un plaisantin vint prêter

*serment à son tour. Le censeur lui ayant posé la question (dans les termes cités), il pensa qu'il avait là l'occasion de faire un jeu de mots, et répondit : « Je suis marié : mais pas selon ma conscience ». Le censeur (Caton) trouva la plaisanterie déplacée, et mit ce citoyen au nombre des *aerarii*¹⁰.*

Auguste lui-même fit la promotion de sa célèbre loi Iulia (18 av. J.-C.) incitant au mariage des ordres supérieurs, en rapportant une autre plaisanterie, cette fois-ci, celle du censeur de 131 av. J.-C., Q. Caecilius Metellus Macedonicus, de l'époque des Gracques (133-122 av. J.-C.), les tribus révolutionnaires de la plèbe. Elle est rapportée toujours par Aulu Gelle, I, 6 :

Si nous pouvions vivre sans épouse, Quirites, assurément nous éviterions tous cette chose pénible. Mais comme la nature a voulu que nous ne puissions ni vivre agréablement avec elles, ni sans elles, tout simplement vivre, nous devons songer plutôt à notre salut permanent qu'au plaisir d'un instant.

NOTES

- 1 Les grands clans composés de plusieurs familles qui adoptent un ancêtre commun, réel ou mythique, partageant des territoires et des coutumes propres.
- 2 Les traductions des textes latins et grecs qui sont cités dans cet article sont tirées des éditions « Les Belles Lettres » et Loeb.
- 3 Le droit latin consiste dans la possession des droits privés du citoyen romain, sans les droits politiques.
- 4 Le fondateur du « Principat », régime politique qui succède à la République, par la concentration des pouvoirs républicains des citoyens entre les mains du « premier de tous » ; le *princeps*.
- 5 Sont exclus les « *déditices* » qui représentent ces peuples qui se sont rendus sans condition au conquérant romain et qui ne possédaient aucun droit encore au III^e siècle.
- 6 Tablette de bronze, normalement affichée sur une place publique sert de vrai document d'état civil aux soldats affranchis.
- 7 Les opérations de recensement des citoyens et de leur en-

registrement sur diverses listes selon la condition sociale, la fortune, le sexe et l'âge. À l'occasion des opérations de recensement, un maître peut déclarer son esclave libre ; un citoyen établit son état civil en inscrivant femmes et enfants sur les listes censoriales et en déclarant sa fortune.

- 8 Magistrat élu tous les 5 ans et chargé du recensement (*census*) ; il peut intervenir dans la définition de la condition du citoyen par le blâme des censeurs (*nota censoria*) et être chargé de gérer des contrats (*locatio censoria*).
- 9 Assemblée curiate selon le principe de la naissance, peuple réuni par curies, l'organisation de la Rome primitive : assemblée centuriate, selon la fortune. Créée par Servius Tullius et qui réunit le peuple par centuries, et l'assemblée tribale qui réunit le peuple selon son appartenance aux 35 tribus romaines.
- 10 Citoyens qui ont été déplacés de leur centurie, à laquelle ils appartenaient selon la fortune et l'âge et réduits à la simple condition de contribuables.

di-
la
la
et
des
en-
tre
es-
en
vil
nes
is-
en
ae.
les
re-
il
ns
la
en
ar-
et
er
tu

e-
la
u-
i-
ne
ée
la
ar
ui
ar
m-
ut
on
35

e.
r-
is
on
et
le
ri-

POSTES - PUBLICATIONS

NUMÉRO DE CONVENTION : 40044834

Adresse de retour

SPHQ, 1319-A, Chemin de Chambly

LONGUEUIL, QC J4J 3X1

DESTINATAIRE

2/13/1 M

xx42(F)

Dépôt légal Bibliothèque
2275, rue Holt
Montréal Québec
H2G 3H1